



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Recherche sur l'opinion publique sur l'échange d'informations dans le domaine de la sécurité nationale et de la transparence

Rapport final

Préparé pour le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile

Fournisseur : LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.

No du contrat : 0D160-212976/001/CY

Valeur de l'entente : 105 231,79 \$

Date du contrat : 4 décembre 2020

Date de livraison : 29 mars 2021

N° d'inscription : POR 072-20

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez envoyer un courriel à ps.communications-communications.sp@canada.ca

This report is also available in English

Canada 

Recherche sur l'opinion publique sur l'échange d'informations sur la sécurité nationale et la transparence

Préparé pour le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile

Nom du fournisseur : LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS INC.

Date : 12 mars 2021

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne mené par les Associés de recherche EKOS Inc. pour le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada. L'étude de recherche a été menée auprès de 2 000 Canadiens âgés de 18 ans et plus, du 19 janvier au 2 février 2021.

This report is also available in English under the title: National Security Information Sharing and Transparency Public Opinion Research.

La présente publication ne peut être reproduite qu'à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable doit d'abord être obtenue de Services publics et Approvisionnement Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent rapport, veuillez communiquer avec Services publics et Approvisionnement Canada, à tpsgc.questions-questions.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca ou à :

Secteur des communications
Services publics et Approvisionnement Canada
11 rue Laurier, Phase III, Place du Portage
Gatineau (Québec), K1A 0S5

Numéro de catalogue :

PS4-277/2021E -PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-37878-7

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 072-20) :

Numéro de catalogue : PS4-277/2021F-PDF

ISBN 978-0-660-37879-4

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2021

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	4
1. Sommaire	5
A. CONTEXTE ET OBJECTIFS	5
B. MÉTHODE	Error! Bookmark not defined.
C. PRINCIPALES CONSTATATIONS	9
D. NOTE AU LECTORAT	12
E. VALEUR DE L'ENTENTE	12
F. CERTIFICATION DE NEUTRALITÉ POLITIQUE	13
2. Résultats détaillés du sondage	14
A. ÉCHANGE D'INFORMATION	14
B. TRANSPARENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ NATIONALE	25
3. Annexes	43
A. DÉTAILS DE LA MÉTHODOLOGIE	43
B. QUESTIONNAIRE DU SONDAGE	48
C. GUIDE D'ENTRETIEN	62

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Caractéristiques de l'échantillon

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Autoévaluation de la connaissance des lois du Canada sur l'échange d'information

Graphique 2 : Confiance dans l'échange d'information à des fins de sécurité nationale

Graphique 3 : Confiance dans l'échange d'information avec d'autres organisations

Graphique 4 : Pouvoirs en matière d'échange d'information par rapport au droit à la vie privée

Graphique 5 : Autoévaluation de la connaissance de la sécurité nationale

Graphique 6 : Importance de la transparence sur l'information relative à la sécurité nationale

Graphique 7 : Importance de l'information sur diverses menaces

Graphique 8 : Sources d'information privilégiées

Graphique 9 : Perceptions concernant les renseignements relatifs à la sécurité nationale

Graphique 10 : Importance des méthodes de collaboration du public

Graphique 11 : Participation des Canadiens à l'information relative à la sécurité nationale

SOMMAIRE

A. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Depuis sa création en 2003, Sécurité publique Canada assure le leadership et la coordination entre divers ministères et organismes fédéraux en ce qui concerne l'échange de renseignements sur la sécurité nationale et les efforts de transparence. Ces efforts servent à respecter le mandat de SP visant à protéger les Canadiens contre diverses menaces, comme le crime et le terrorisme, et à remplir sa mission de bâtir un Canada plus sécuritaire et plus résilient pour tous. Pour atteindre ces objectifs, Sécurité publique Canada et ses partenaires de portefeuille ont besoin de la confiance des Canadiens.

Au cours des dernières années, le gouvernement du Canada (le « gouvernement ») a mis en œuvre plusieurs initiatives de réforme, dont la *Loi sur la sécurité nationale* (l'ancien projet de loi C-59), qui ont établi des mécanismes solides de responsabilisation et de transparence tout en fournissant aux organismes canadiens de sécurité et de renseignement des outils supplémentaires pour suivre le rythme de l'évolution des menaces. Sécurité publique Canada continue de solliciter les points de vue et les commentaires du public afin de poursuivre son mandat et sa mission, et d'élaborer des stratégies visant à accroître la confiance dans les efforts soutenus qu'il déploie pour assurer la communication et la transparence dans le domaine de la sécurité nationale.

Le principal objectif du sondage est de mieux comprendre la sensibilisation, les connaissances et les attitudes des Canadiens à l'égard des cadres d'échange de renseignements et de transparence du gouvernement en matière de sécurité nationale. Voici quelques-uns des objectifs précis de la recherche :

- Mieux comprendre le niveau de connaissance et de sensibilisation du grand public à l'égard des institutions de sécurité nationale du gouvernement et de leurs activités, y compris de la coopération entre organismes nationaux pour renforcer la sécurité nationale.
- Mieux comprendre les connaissances des Canadiens par rapport à des enjeux de sécurité nationale, y compris le processus et le calendrier d'échange de renseignements pertinents sur la sécurité nationale avec le public.
- Déterminer le type de renseignements que les Canadiens veulent connaître ou estiment devoir connaître au sujet de la sécurité nationale, y compris leurs attentes à l'égard de ce qui doit être partagé publiquement, et toute lacune perçue en matière d'information.

- Évaluer la satisfaction des Canadiens à l'égard du niveau de transparence du gouvernement concernant les activités, les politiques, les communications et les efforts de participation du public relativement à la sécurité nationale.
- Évaluer le niveau de confiance des Canadiens envers la capacité du gouvernement à réagir adéquatement aux menaces et aux incidents et à assurer la sécurité nationale tout en protégeant les droits et libertés fondamentaux des Canadiens.
- Orienter les activités qui pourraient servir à communiquer avec le public canadien sur les questions susmentionnées.

La recherche pourrait aussi aider à orienter la conception et la mise en œuvre d'activités ultérieures de sensibilisation du public et de rayonnement afin d'améliorer la transparence dans les domaines de la sécurité nationale qui comptent le plus pour les Canadiens, d'accroître la confiance du public dans l'échange d'information sur la sécurité nationale par le gouvernement, et d'augmenter la confiance du public en la capacité du gouvernement à maintenir la sécurité des Canadiens tout en protégeant les droits à la vie privée des citoyens. Elle servira également de fondement pour mesurer les progrès qui seront réalisés à la suite de la mise en œuvre des activités de sensibilisation et de rayonnement.

B. MÉTHODOLOGIE

Sondage

Le sondage principal portait sur un échantillon de 2 000 Canadiens et Canadiennes âgés de 18 ans et plus. L'échantillon de l'enquête a été choisi au hasard à partir de *Probit*, un panel probabiliste. Ce panel de répondants canadiens, dont les échantillons sont assemblés au moyen de la composition aléatoire à partir d'une base composée de personnes dotées d'un téléphone cellulaire ou filaire, offre un recoupement de l'ensemble des Canadiens munis d'un accès téléphonique. La répartition du panel vise à refléter la population du Canada telle qu'elle est actuellement (selon la définition de Statistique Canada). Ainsi, avec ses quelque 100 000 membres, le panel *Probit* peut être considéré comme représentatif de la population canadienne (c'est-à-dire qu'une population cible donnée comprise dans notre panel correspond de près à l'ensemble de la population); il est donc possible de lui attribuer une marge d'erreur. Vingt pour cent des sondages ont été menés par des enquêteurs bilingues formés, alors que le reste l'a été par le biais d'un questionnaire en ligne auto-administré.

Le sondage a été fait en ligne et par téléphone entre le 19 janvier et le 2 février 2021 dans les deux langues officielles, ce qui faisait suite à une période d'essai dont l'objectif était de veiller à ce que le public comprenne le sondage de façon claire et cohérente. La durée moyenne du sondage était de 15 minutes en ligne et de 20 minutes au téléphone. Le taux de participation a été de 26 % (25 % en ligne et 33 % au téléphone). Des détails sur le taux de participation sont disponibles à l'annexe A, alors que le questionnaire intégral est fourni à l'annexe B.

Cet échantillon probabiliste recruté de façon aléatoire présente une marge d'erreur de +/- 2,2 %. La marge d'erreur de la plupart des sous-groupes cibles oscille entre 3,5 et 7,0 %. Les résultats sont pondérés en fonction des proportions de la population selon la région, l'âge, le sexe et le niveau de scolarité. Un test du chi carré a été utilisé pour comparer les sous-groupes du reste de l'échantillon (p. ex. Ontario par rapport au reste du Canada, groupe des 65 ans et plus par rapport au reste du Canada, femmes par rapport aux hommes). En raison de la nature aléatoire de l'échantillonnage et de la pondération de l'aspect clé d'étude, les résultats peuvent être extrapolés à l'ensemble de la population de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Les caractéristiques de l'échantillon se trouvent à l'annexe A.

Étude parallèle

Un sondage parallèle a également été mené par l'entremise d'un lien de source libre diffusé par SP auprès d'intervenants actuels qui, à leur tour, l'ont partagé avec les membres de leur réseau. Le sondage s'inspirait du même questionnaire que celui utilisé pour l'échantillon du grand public, à l'exception de légères modifications aux caractéristiques de l'échantillon et de l'ajout d'un pavé de commentaires. L'objectif était de recueillir les points de vue de spécialistes de la protection de la vie privée, d'universitaires et d'autres intervenants œuvrant dans le domaine de la sécurité nationale. En tout, 95 sondages ont été menés dans cet échantillon. Les résultats de cette enquête parallèle sont présentés en même temps que les résultats de l'enquête à l'intention du grand public dans des sections précises. Toutefois, il y a trop peu de cas pour segmenter les résultats en sous-groupes. Il convient de noter que les résultats issus du lien de source libre sont donnés à titre indicatif et ne peuvent être attribués qu'aux 95 participants et non à la population générale.

Entretiens

Les répondants au sondage devaient indiquer leur volonté de participer à une entrevue de suivi, effectuée au téléphone, pour discuter plus en profondeur de leurs points de vue sur l'échange de renseignements et sur la transparence dans le domaine de la sécurité nationale. Les participants aux entrevues étaient choisis en fonction des réponses au sondage et les participants

potentiels étaient placés dans l'un des quatre groupes suivants : perceptions ou attitudes négatives au sujet de l'échange d'information et de la transparence du gouvernement; perceptions et attitudes positives au sujet de l'échange d'information et de la transparence du gouvernement; faibles connaissances perçues au sujet de questions de sécurité nationale et de l'échange d'information, solides connaissances perçues au sujet de questions de sécurité nationale et de l'échange d'information. La constitution de ces groupes se fondait sur une analyse de toutes les questions pertinentes où les notes de 1 ou 2 faisaient référence à de faibles connaissances, ou à une perception négative des connaissances, et où les notes de 4 ou 5 correspondaient à de solides connaissances ou à une perception positive des connaissances. Seuls les répondants ayant les notes les plus élevées dans l'un ou l'autre de ces domaines étaient placés dans l'un des quatre groupes. Les participants étaient ensuite choisis parmi ces quatre sous-échantillons, avec une tentative de représentation de diverses régions et de divers segments d'âge, et d'une proportion assez égale selon le sexe. Les employés du gouvernement, actuels ou antérieurs, ainsi que les personnes ayant participé à une entrevue ou à des groupes de discussion pour la recherche sur l'opinion publique du gouvernement ont été exclus.

En tout, 21 entrevues ont été menées, durant chacune de 20 à 30 minutes. Les participants devaient décrire leurs préoccupations en matière de sécurité nationale et d'échange de renseignements personnels, indiquer s'ils avaient l'impression d'être bien informés sur les questions de sécurité nationale, s'ils estimaient que le gouvernement était transparent pour ce qui est d'expliquer les enjeux de sécurité nationale aux Canadiens, et mentionner la mesure dans laquelle ils faisaient confiance à la capacité du gouvernement de réagir aux enjeux de sécurité nationale. Les participants des entrevues ont reçu un incitatif de 50 dollars en contrepartie de leur temps. Le guide d'entretien se trouve à l'annexe C.

Les résultats des entrevues sont décrits dans les textes ombragés, ainsi que dans des citations représentatives anonymes. Il convient de noter que les résultats des entrevues sont de nature qualitative et directionnelle. Ces résultats ne sont pas conçus pour estimer une proportion numérique ou le nombre de personnes de la population qui a une opinion précise, car, sur le plan statistique, ils ne sont pas prévisibles. Autrement dit, les résultats ne doivent pas être considérés comme représentatifs des expériences de la population générale du Canada. Leur objectif est simplement d'ajouter des expériences et des points de vue à titre indicatif. Pour cette raison, des termes comme « quelques-uns », « certains » et la « plupart » sont utilisés pour indiquer de manière générale des points de vue, plutôt que des pourcentages précis.

C. PRINCIPALES CONSTATATIONS

Échange de renseignements

La connaissance des lois canadiennes sur l'échange de renseignements est relativement faible, 17 % des Canadiens s'estimant bien informés des lois qui protègent les renseignements personnels et 9 % croyant bien connaître les lois canadiennes sur l'échange de renseignements à des fins de sécurité nationale. Quatre spécialistes sur dix croient bien connaître les lois relatives à la protection des renseignements personnels et à l'échange de renseignements.

La plupart des Canadiens se fient au moins moyennement à la façon dont le Canada échange des renseignements relatifs à la sécurité nationale. Toutefois, les proportions de répondants qui ont confiance et qui ont peu confiance sont assez égales pour la plupart des éléments abordés. Un Canadien sur trois indique se fier au gouvernement pour échanger des renseignements de façon responsable afin de réagir aux menaces à la sécurité nationale. Une proportion semblable croit que le gouvernement du Canada dispose des outils dont il a besoin pour échanger de l'information afin de réagir aux menaces à la sécurité nationale, qu'il a la capacité de réagir efficacement aux menaces à la sécurité nationale et qu'il protège les renseignements personnels des Canadiens. Une personne sur quatre est d'avis que les organismes d'examen et de surveillance de la sécurité nationale rendent le gouvernement plus responsable en matière d'échange de renseignements visant à réagir aux menaces à la sécurité nationale; bien qu'une plus grande proportion (un répondant sur trois) ne croit pas que ce soit le cas.

Les Canadiens affichent également un niveau de confiance relativement faible en ce qui a trait à l'échange de renseignements par le gouvernement avec d'autres organisations, et un peu plus d'une personne sur trois fait confiance au gouvernement lorsqu'il est question de transmettre de manière légale leurs renseignements personnels pour des raisons de sécurité nationale au sein du gouvernement. Environ un répondant sur cinq seulement fait confiance au gouvernement pour ce qui est de la transmission légale de ses renseignements personnels à un gouvernement ou à un organisme étranger, ou encore à une organisation privée ou non gouvernementale. La confiance est plus élevée chez les spécialistes. Certains participants aux entrevues suggèrent que tant que le gouvernement fait preuve de transparence dans l'échange de renseignements personnels à des fins de sécurité nationale, il continuera de lui faire confiance.

Bien qu'un Canadien sur trois convienne que le gouvernement devrait avoir plus de pouvoirs en matière d'échange de renseignements, même si cela a une incidence sur leurs droits en matière de protection de la vie privée, près de la moitié ne sont pas d'accord avec ce concept. Une plus grande proportion de spécialistes est d'accord, la moitié d'entre eux affirmant que le

gouvernement devrait avoir plus de pouvoirs. La majorité des participants aux entrevues ne sont pas préoccupés par l'échange de renseignements personnels par le gouvernement à des fins de sécurité nationale. Pour ces participants, il est raisonnable de transmettre des renseignements personnels à d'autres sources dignes de confiance, à condition que ce soit pour des raisons d'éthique.

Transparence en matière de sécurité nationale

Les connaissances des Canadiens sur la sécurité nationale sont faibles. Plus de la moitié des Canadiens interrogés déclarent ne pas connaître les activités des ministères et organismes de sécurité nationale du Canada. Un Canadien sur cinq croit bien connaître les menaces et les enjeux de sécurité nationale auxquels le Canada et les Canadiens sont confrontés.

La transparence en matière de sécurité nationale est importante pour la plupart des Canadiens interrogés. Quatre personnes sur cinq considèrent comme important de savoir comment les ministères et les organismes respectent les lois canadiennes, utilisent leurs pouvoirs et rendent des comptes. Trois répondants sur quatre affirment que la transparence est importante quant à la façon dont des enjeux de sécurité nationale ont une incidence sur la population canadienne, et les mesures que le gouvernement prend pour faire face à ces enjeux. Plus de neuf spécialistes sur dix de l'enquête parallèle jugent que ces deux domaines sont importants.

La plupart des Canadiens estiment qu'il est important que le gouvernement fournisse des renseignements aux Canadiens sur les enjeux et menaces liés à la sécurité nationale. En tête de liste, les répondants considèrent qu'il est important de fournir de l'information sur les pandémies et d'autres questions de sécurité liées à la santé. Environ la même proportion de personnes croit qu'il est important de fournir des informations sur la cybersécurité et la sécurité des données et des télécommunications, sur la sécurité alimentaire et de l'eau et d'autres enjeux de sécurité reliés à l'environnement ou au climat, ou sur l'ingérence étrangère dans les institutions et les processus démocratiques du Canada. Une forte majorité (plus de huit répondants sur dix) indique également qu'il est important que le gouvernement fournisse de l'information sur le terrorisme et l'extrémisme violent à caractère religieux ou idéologique, sur les chaînes d'approvisionnement, les pénuries de ressources et les infrastructures critiques, sur la protection de l'innovation, la propriété intellectuelle, la recherche et la technologie canadienne. La sécurité des frontières et la circulation des biens et des personnes sont considérées comme importantes chez un peu moins de huit Canadiens sur dix. Les participants aux entrevues se préoccupent d'un éventail de problèmes de sécurité, certains participants mentionnant que leur plus grande préoccupation est la cybersécurité, en partie « parce que tout est numérique et tout se fait en ligne maintenant », et la vulnérabilité des renseignements personnels aux cyberattaques.

En ce qui concerne la sécurité nationale et la recherche d'information précise liée à un enjeu de sécurité nationale, deux Canadiens sur trois sont plus susceptibles de faire confiance à des sites Web ou à des rapports du gouvernement. Environ la moitié des Canadiens conviennent que l'information publique provenant du gouvernement sur la sécurité nationale est plus digne de confiance que celle d'autres sources. De même, les participants aux entrevues indiquent qu'ils feraient confiance à l'information produite par le gouvernement. Cependant, certains participants estiment ne pas être bien informés des mesures de sécurité nationale et croient qu'il est difficile de trouver de l'information digne de confiance ou impartiale. Aussi, ces participants sont d'avis que le gouvernement n'échange pas activement de l'information sur la sécurité nationale avec les Canadiens.

Deux Canadiens sur trois estiment qu'il est important que les ministères et organisations de sécurité nationale du Canada entrent en contact avec divers experts, organisations, groupes ou communautés, externes au gouvernement, afin d'obtenir leurs points de vue sur des politiques, des programmes et des enjeux de sécurité nationale. Une proportion semblable croit qu'il est important de partager de façon proactive de l'information avec les médias d'information. Selon plus de la moitié des répondants, il est important de créer des occasions pour le public canadien d'échanger des opinions sur les politiques, les programmes et les enjeux de sécurité nationale, et la moitié considère comme important de créer du contenu interactif éducatif.

Au cours des trois dernières années, environ un Canadien sur quatre a lu un rapport public ou visité un site Web du gouvernement du Canada relié à la sécurité nationale. Certains participants des entrevues affirment que le gouvernement pourrait mieux informer les Canadiens sur certains enjeux de sécurité nationale, notamment en rendant plus d'information disponible et en produisant de l'information accessible et compréhensible pour le grand public. De nombreux participants indiquent que le gouvernement devrait communiquer aux Canadiens des renseignements sur des enjeux de sécurité nationale, sur ses activités et sur les sources où trouver plus de renseignements.

D. NOTE AU LECTORAT

Les résultats détaillés de l'étude sont présentés dans les sections ci-après. Les résultats globaux sont présentés dans la section principale du rapport et sont normalement appuyés par un graphique ou une présentation tabulaire. Des textes à puces sont également utilisés pour mettre en évidence des différences statistiques importantes entre des sous-groupes de répondants. Si aucune différence n'est soulignée dans le rapport, cela signifie que la différence n'est pas importante sur le plan statistique¹ par rapport aux résultats globaux ou qu'elle est beaucoup trop faible pour être digne de mention. Le questionnaire du sondage se trouve à l'annexe A. Les détails de la méthodologie et des caractéristiques de l'échantillon se trouvent à l'annexe B.

Les résultats pour la proportion de répondants de l'échantillon qui ont répondu « je ne sais pas » ou qui n'ont pas fourni une réponse peuvent ne pas être indiqués dans la représentation graphique des résultats, particulièrement lorsqu'ils ne sont pas appréciables (p. ex. 10 % ou moins). Aussi, il est possible que les résultats ne donnent pas un total de 100 en raison des arrondissements.

E. VALEUR DE L'ENTENTE

La valeur du contrat du projet de sondage sur l'opinion publique est de 105 231,79 \$ (TVH incluse).

Nom du fournisseur : Les Associés de recherche EKOS

N° du contrat : TPSGC : OD160-212976/001/CY

Date d'attribution du contrat : 4 décembre 2020

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette étude, veuillez envoyer un courriel à ps.communications-communications.sp@canada.ca.

¹ Dans la mesure du possible, un test du chi carré et un test T standard ont été mis en application. Les différences notées étaient importantes à une proportion de 95 pour cent.

F. CERTIFICATION DE NEUTRALITÉ POLITIQUE

À titre de cadre supérieur des Associés de recherche EKOS Inc., j’atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada exposées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d’attribution de marchés de services de recherche sur l’opinion publique. En particulier, les documents remis ne contiennent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l’évaluation de la performance d’un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé par :



Susan Galley (vice-présidente)

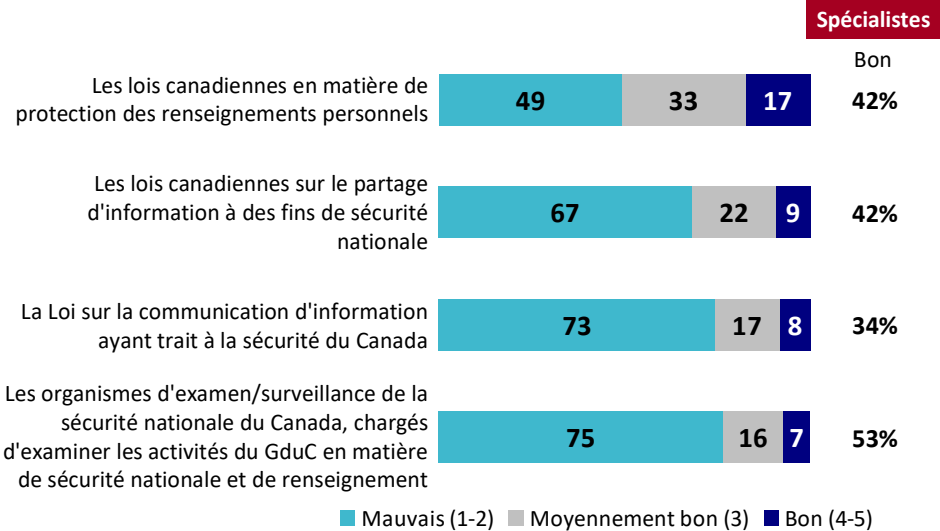
RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU SONDAGE

A. ÉCHANGE D'INFORMATION

Connaissance perçue des lois canadiennes sur l'échange d'information

Les Canadiens connaissent peu les lois canadiennes sur l'échange d'information. Seuls 17 % d'entre eux disent bien connaître les lois de protection des renseignements personnels. Moins d'une personne sur dix croit bien connaître les lois canadiennes sur l'échange d'information à des fins de sécurité nationale (9 %), la Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité du Canada (8 %) ainsi que les organismes d'examen et de surveillance de la sécurité nationale responsables des activités du gouvernement en matière de sécurité nationale (7 %), alors que de 67 % à 75 % des Canadiens disent peu connaître ces questions.

Graphique 1 : Autoévaluation de la connaissance des lois du Canada sur l'échange d'information



Q1a-d. Comment évalueriez-vous votre niveau de connaissance des domaines suivants?

Base : Grand public (n=2 000), spécialistes répondant par l'entremise du lien de source libre (n=95)

Parmi les 95 spécialistes ayant participé au sondage en utilisant le lien de source libre, le niveau de connaissances est plus élevé. Quatre répondants sur dix croient bien connaître les lois sur la protection des renseignements personnels et l'échange d'information, et la moitié dit la même chose de la surveillance, même si seulement un de ces répondants sur trois estime bien connaître la *Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité du Canada*.

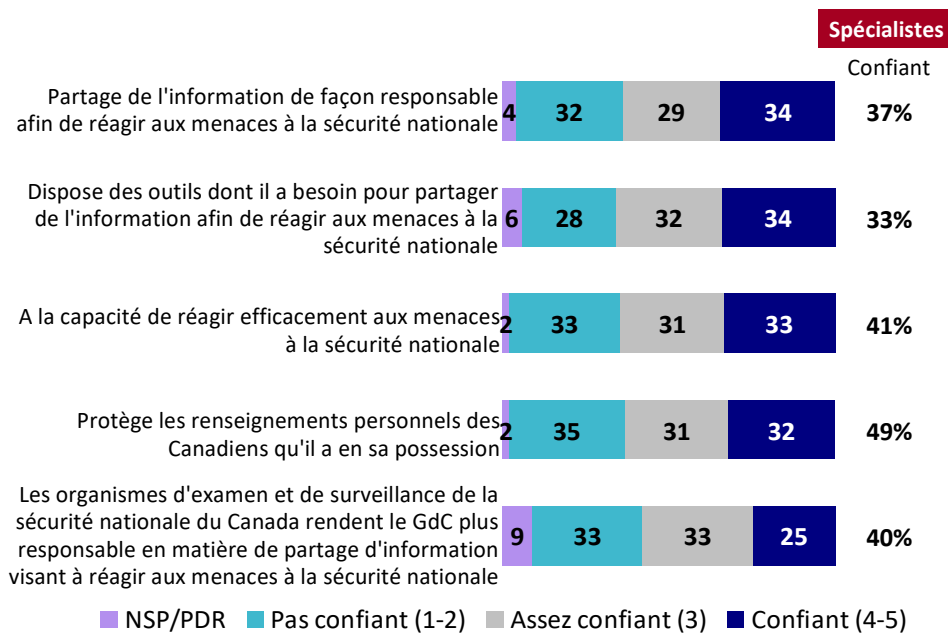
- Au sein du grand public, le niveau de connaissances des femmes est généralement inférieur à celui des hommes. Soixante-et-onze pour cent des femmes signalent un faible niveau de connaissances comparativement à 62 % des hommes en ce qui a trait à l'échange d'information; 52 % des femmes contre 46 % des hommes affirment la même chose au sujet de la protection des renseignements personnels.
- Les Canadiens de moins de 35 ans sont également plus enclins à dire posséder une connaissance limitée des lois de protection des renseignements personnels (55 %).
- Les Québécois (tout comme les Canadiens français) sont plus susceptibles que les résidents des autres régions de dire qu'ils connaissent bien les lois sur la protection (22 %) ou l'échange (14 %) d'information. Les connaissances sont les plus faibles en Colombie-Britannique (73 % déclarent peu connaître les questions relatives à l'échange d'information).
- Les personnes qui ne sont pas nées au Canada sont un peu plus susceptibles de considérer bien connaître les lois sur l'échange d'information (13 % comparativement à 8 % des personnes nées au Canada).

Confiance dans la façon dont le Canada échange de l'information

La majorité des Canadiens se fient au moins moyennement à la façon dont le Canada échange des renseignements relatifs à la sécurité nationale. Toutefois, les proportions de répondants qui ont confiance et qui ont peu confiance sont assez égales pour la plupart des éléments abordés. Un Canadien sur trois (34 %) indique se fier au gouvernement pour échanger des renseignements de façon responsable afin de réagir aux menaces à la sécurité nationale. Vingt-neuf pour cent disent avoir moyennement confiance, mais 32 % ne font pas confiance au gouvernement pour échanger l'information de façon responsable. Environ une personne sur trois croit que le gouvernement du Canada dispose des outils dont il a besoin pour échanger de l'information afin de répondre aux menaces à la sécurité nationale (34 %), qu'il a la capacité de réagir efficacement aux menaces à la sécurité nationale (33 %) et qu'il protège les renseignements personnels qu'il possède sur les Canadiens (32 %). Une personne sur quatre (25 %) est d'avis que les organismes d'examen et de surveillance de la sécurité nationale rendent le gouvernement plus responsable en matière d'échange d'information visant à réagir aux menaces à la sécurité nationale; bien qu'une plus grande proportion (33 %) ne soit pas d'accord.

Les résultats sont semblables chez les spécialistes répondant par le biais du lien de source libre en ce qui concerne l'échange d'information de façon responsable, ainsi que le fait que le gouvernement dispose des outils nécessaires et de la capacité pour réagir efficacement. Les spécialistes sont un peu plus positifs que le grand public, cependant, lorsqu'il s'agit de protéger et de surveiller les renseignements personnels.

Graphique 2 : Confiance en l'échange d'information à des fins de sécurité nationale



Q2A-e. À quel point avez-vous confiance que le gouvernement/le Canada...?

Base : Grand public (n=2 000), spécialistes répondant par le biais du lien de source libre (n=95)

- Chez les répondants du grand public, les hommes se fient moins que les femmes au fait que le gouvernement échange de l'information de façon responsable (35 % des hommes ne s'y fient pas, alors que cette proportion est de 29 % chez les femmes).
- Les Canadiens âgés de moins de 35 ans sont plus susceptibles d'avoir confiance que le gouvernement a la capacité de réagir efficacement aux menaces à la sécurité nationale (40 %), a les outils requis pour échanger de l'information (40 %) et échange d'information de façon responsable (39 %). Ils croient aussi que les organismes d'examen et de surveillance de la sécurité rendent le gouvernement plus responsable (30 %). En revanche, les personnes âgées de 45 à 54 ans ont moins confiance (40 %) lorsqu'il est question de la protection des renseignements personnels par le gouvernement et du fait que celui-ci dispose des outils

nécessaires pour réagir aux menaces (37 %), qu'il échange des renseignements de façon responsable (38 %) et que les organismes d'examen et de surveillance de la sécurité rendent le gouvernement plus responsable (39 %).

- Les résidents de l'Alberta sont les plus susceptibles d'affirmer qu'ils n'ont pas confiance dans les cinq domaines abordés. C'est également le cas des résidents de la Colombie-Britannique, lorsqu'il s'agit de disposer des outils pour réagir aux menaces (33 % n'ont pas confiance), et des résidents des Prairies en matière d'échange d'information de façon responsable et du fait que les organismes d'examen et de surveillance de la sécurité rendent le gouvernement plus responsable (42 % et 40 % respectivement ont peu confiance). Au Québec, les gens sont plus susceptibles d'avoir confiance que le gouvernement échange l'information de façon responsable (44 %) et que les organismes de surveillance et d'examen rendent le gouvernement plus responsable (34 %).
- Les personnes nées à l'extérieur du Canada ont généralement plus confiance dans tous les domaines (30 % en ce qui concerne la surveillance et 39 % à 43 % dans les autres domaines).
- Les répondants qui considèrent faire partie d'une minorité religieuse ou être une personne handicapée ont moins confiance que les autres dans le fait que les organismes d'examen et de surveillance rendent le gouvernement plus responsable en matière d'échange d'information (43 % et 40 % respectivement, ce qui indique un faible niveau de confiance).

Résultats des entretiens

La majorité des participants aux entrevues disent moins se fier à la capacité du gouvernement de réagir aux menaces à la sécurité nationale depuis le début de la pandémie de COVID-19. Certains participants, en particulier ceux qui ont une opinion négative à l'égard du gouvernement, déclarent que la gestion globale de la pandémie de COVID-19 par le gouvernement (et la mauvaise gestion des directives liées au port du masque, de la Prestation canadienne d'urgence, ainsi que des communications et du lancement de la vaccination) a eu une incidence négative sur leur confiance en la capacité du gouvernement à réagir à une menace de sécurité nationale. La baisse de confiance dans l'efficacité du gouvernement depuis le début de la pandémie est notamment expliquée par le fait que le personnel ayant accès à des renseignements classifiés travaille à distance ou en quarts de travail rotatifs, alors que le déclin général de la situation économique (en raison des confinements) est attribué à une diminution des ressources consacrées à la sécurité nationale.

Quelques participants déclarent que leur confiance en la capacité du gouvernement du Canada de réagir aux menaces à la sécurité nationale n'a pas changé, principalement parce que moins de personnes voyagent et parce qu'ils n'ont pas entendu parler d'attaques

terroristes ou de cyberattaques importantes. Quelques-uns affirment que leur attention a été attirée par des questions entourant la pandémie de COVID-19 ou par les élections aux États-Unis pendant une partie de ce temps, ce qui les a distraits des questions de sécurité nationale canadienne.

« La pandémie a complètement changé la façon de travailler des ministères du gouvernement. [...] Si vous travaillez à distance, vous avez moins de contrôle sur l'information et il est plus probable que vous soyez victime de piratage. » (Calgary – Traduction)

« Le PIB a chuté de 6 %, et la baisse se poursuit. Tout cela a considérablement réduit la capacité du pays à réagir à toute autre menace. » (Nouvelle-Écosse – Traduction)

« Le Canada est un peu apathique. Il doit avoir plus de nerf. Par exemple, en ce qui a trait au vaccin contre la COVID-19, d'autres pays ne veulent pas travailler avec nous. Nous sommes reconnus comme un pays sûr, mais nous ne sommes pas respectés en ce moment. »
(Ontario – Traduction)

« Il y a eu tant de messages différents dès le début de la pandémie sur la façon de se protéger (ne portez pas de masque; non, portez un masque, ne fermez pas les frontières, tout de suite pour le moins, etc.). Cela n'inspire pas confiance dans la capacité du Canada à s'attaquer aux questions de sécurité et à protéger les Canadiens. » (Manitoba – Traduction)

« Je n'ai pas du tout confiance. Ils n'ont pas de sens commun et ils ne disent jamais aux citoyens comme sont réellement les choses. Ils ne semblent tout simplement pas compétents. »
(Nouvelle-Écosse – Traduction)

« Ils pourraient être très transparents, mais nous ne le saurions pas parce que ce sujet n'est pas abordé. » (Québec)

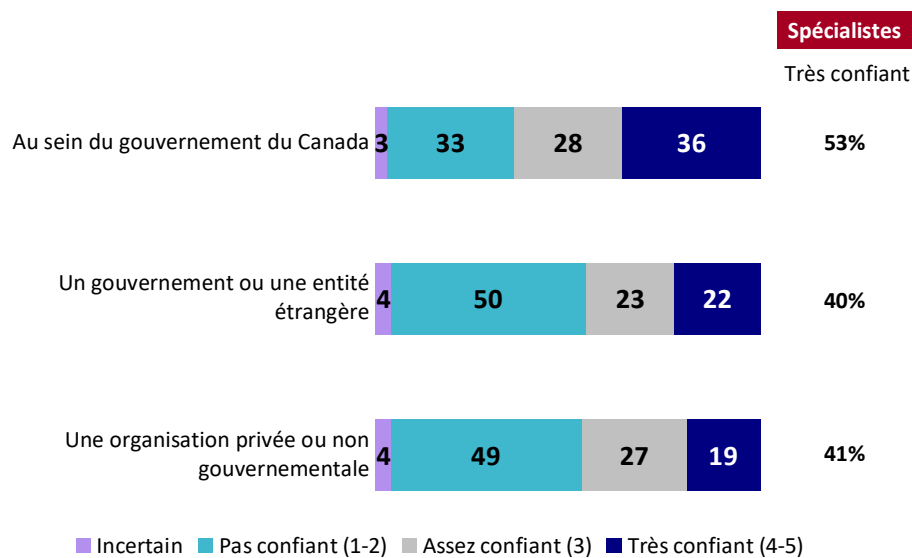
« Les États-Unis nous ont en quelque sorte servi de garde-fou. [...] Aussi, le pays est sur le point d'implorer et il ne fera rien pour nous aider. Je n'ai pas confiance dans notre gouvernement et nous ne partageons pas les mêmes priorités. » (Québec)

Confiance dans l'échange d'information entre le gouvernement et d'autres organisations

Les Canadiens affichent un niveau de confiance relativement faible en ce qui concerne l'échange d'information entre le gouvernement et d'autres organisations. Un peu plus d'une personne sur trois (36 %) a confiance dans le fait que le gouvernement transmet de manière légale des renseignements personnels à des fins de sécurité nationale. Toutefois, environ un répondant sur cinq seulement fait confiance au gouvernement pour transmettre légalement ses renseignements personnels avec un gouvernement ou un organisme étranger (22 %), ou avec une organisation privée ou non gouvernementale (19 %).

Le niveau de confiance est plus élevé chez les spécialistes qui ont participé au sondage par le biais du lien de source libre, alors que quatre ou cinq de ces répondants sur dix indiquent se fier grandement au gouvernement lorsque vient le temps d'échanger des renseignements avec d'autres organisations.

Graphique 3 : Confiance dans l'échange d'information avec d'autres organisations



Q3a-c. À quel point avez-vous confiance dans le gouvernement du Canada en ce qui a trait au partage, de manière légale, de vos renseignements personnels pour des raisons de sécurité nationale avec...?

Base : Grand public (n=2 000), spécialistes répondant par l'entremise du lien de source libre (n=95)

- À l’instar des tendances observées dans les niveaux de confiance du grand public à l’égard de l’échange d’information, les hommes se fient moins au gouvernement pour ce qui est de la transmission d’information à d’autres ministères (36 %), des gouvernements étrangers ou entités étrangères (55 %) et des organisations privées ou non gouvernementales (54 %).
- Les moins de 35 ans affichent le niveau de confiance le plus élevé lorsqu’il s’agit de la transmission d’information à d’autres ministères et organismes gouvernementaux (44 %), alors que les personnes âgées de 45 à 54 ans présentent le plus souvent un niveau de confiance inférieur (40 %).
- Les résidents de l’Alberta sont moins susceptibles de faire confiance au gouvernement pour ce qui est de la transmission d’information à toutes les organisations énumérées dans le sondage, tout comme les résidents des Prairies lorsqu’il s’agit d’échange d’information au sein du gouvernement (41 % pour l’Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan). Les résidents du Québec sont plus susceptibles de faire confiance au gouvernement pour ce qui est de la transmission d’information à d’autres organisations. C’est également le cas des résidents des provinces de l’Atlantique lorsqu’il s’agit de l’échange de renseignements à l’extérieur du gouvernement.
- Les Canadiens qui ont fait des études universitaires ainsi que ceux qui ne sont pas nés au Canada sont plus susceptibles d’indiquer qu’ils font confiance au gouvernement en matière d’échange d’information avec tous les organismes énumérés.

Résultats des entretiens

La plupart des participants croient que les renseignements personnels sont probablement transmis à d’autres organismes gouvernementaux dans le cadre de communications avec des ministères et de vérifications de l’identité.

Certains participants considèrent que l’échange d’information avec des gouvernements étrangers à des fins de sécurité nationale est un moyen de protéger les Canadiens. Ces participants estiment que l’information doit être échangée pour alerter les autres pays de menaces et pour transmettre de l’information sur des personnes d’intérêt. Certains participants croient que l’information doit être transmise avec d’autres gouvernements afin de faire le suivi des personnes qui entrent ou qui immigrent au Canada. Quelques-uns précisent que l’information est généralement partagée au sein du « Groupe des cinq » (c.-à-d. le Royaume-Uni, les États-Unis, l’Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada), lorsqu’il est question d’échange d’information avec des gouvernements étrangers.

En outre, certains participants déclarent que tant que le gouvernement fait preuve de transparence dans l’échange de renseignements personnels à des fins de sécurité nationale, cela est acceptable et constitue une bonne pratique.

« L'échange responsable d'information nous permet d'aborder les questions de façon globale et de protéger les Canadiens innocents. » (Manitoba – Traduction)

« Je suppose que cela ne se fait que lorsque c'est nécessaire. Nous ne connaissons pas l'état de la sécurité des autres gouvernements. » (Île-du-Prince-Édouard – Traduction)

« Je crois que l'échange de renseignements sert à identifier des gens pour pouvoir les surveiller, faire des enquêtes sur eux ou les arrêter. » (Colombie-Britannique – Traduction)

« Je pense qu'en fin de compte, c'est un mal nécessaire. Il y a des personnes aux mauvaises intentions dans tous les pays. Je pense qu'il faut échanger certains faits entre les deux organismes, mais les seuls renseignements qui devraient être échangés sont des choses alarmantes à signaler. » (Nouvelle-Écosse – Traduction)

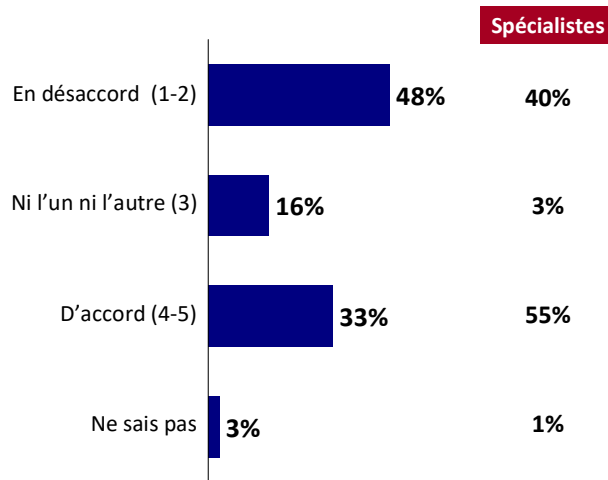
« Tant que cela se fait pour des choses essentielles ou à des fins éthiques. Si j'apprenais que cela ne se fait pas de façon éthique, je serais en colère. » (Ontario – Traduction)

« S'il y avait des renseignements sur les problèmes actuels, sur les situations dans lesquelles ils échantent de l'information, sur la façon de faire et sur les raisons, j'aurais plus confiance. »
(Manitoba – Traduction)

Points de vue sur l'équilibre entre les pouvoirs en matière d'échange d'information et le droit à la vie privée

Bien qu'un Canadien sur trois (33 %) convienne que le gouvernement devrait avoir plus de pouvoirs pour échanger des renseignements, même si cela a une incidence sur son droit à la vie privée, près de la moitié (48 %) ne sont pas d'accord avec ce concept. Les spécialistes s'entendent davantage sur cette question, la moitié affirmant que le gouvernement devrait avoir plus de pouvoirs. En effet, quatre de ces répondants sur dix sont en désaccord avec une augmentation de ces pouvoirs.

Graphique 4 : Pouvoirs en matière d'échange d'information par rapport au droit à la vie privée



Q4. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec cet énoncé : je crois que le gouvernement du Canada devrait avoir plus de pouvoirs en matière de partage d'information, même aux dépens de mes droits relatifs à la vie privée, afin de mieux faire face aux menaces à la sécurité nationale.

Base : Grand public (n=2 000), spécialistes répondant par le biais du lien de source libre (n=95)

- Au sein du grand public, les femmes (37 %) sont plus susceptibles d'accepter que le gouvernement ait davantage de pouvoirs en matière d'échange d'information. Plus de la moitié des hommes (54 %) ne sont pas d'accord.
- Les Canadiens âgés (55 ans et plus) sont plus souvent divisés sur cette question, mais les 65 ans et plus ont tendance à croire que le gouvernement devrait avoir plus de pouvoirs. Les jeunes Canadiens (44 ans et moins) sont deux fois plus susceptibles d'être en désaccord que d'accord (de 53 % à 56 % sont en désaccord, alors que 24 % sont d'accord).
- Les gens qui n'ont fait que des études secondaires (37 %) sont plus enclins à être d'accord, alors que seuls 28 % de ceux qui ont fait des études universitaires le sont.
- Les personnes qui s'identifient comme une minorité visible sont plus susceptibles d'être d'accord (39 %) que les autres Canadiens.

Résultats des entretiens

La plupart des participants des entrevues ne sont pas préoccupés par l'échange de renseignements personnels par le gouvernement à des fins de sécurité nationale. Pour ces participants, il est raisonnable d'échanger des renseignements personnels, à condition que ces échanges soient faits avec d'autres organisations dignes de confiance pour des raisons d'éthique. Ils estiment que tant qu'une personne n'a rien à cacher, elle ne devrait pas être préoccupée par l'échange de renseignements personnels. De plus, quelques participants font remarquer que beaucoup de renseignements sont recueillis sur des personnes par le biais de sources non gouvernementales, comme des médias sociaux, des caméras de sécurité, le secteur financier ou des entreprises de télécommunications.

Certains participants expriment leur inquiétude à l'égard de l'échange d'information par le gouvernement, car ces renseignements peuvent être interceptés ou parce qu'ils perdent généralement le « contrôle » de leur information. Quelques participants se préoccupent de l'accès à des renseignements personnels à des fins non officielles par des employés du gouvernement.

« Je sais qu'il y a des gens qui ne veulent pas transmettre des renseignements, mais je ne vois vraiment pas pourquoi à moins qu'ils fassent quelque chose de mal. » (Ontario – Traduction)

« Il est justifié de transmettre de l'information sur une personne si celle-ci représente une menace. » (Manitoba – Traduction)

« Je serais d'accord à 100 % si le gouvernement avait besoin de renseignements personnels à mon sujet; tous les citoyens devraient accepter. » (Nunavut – Traduction)

« Pour la sécurité nationale, lorsqu'il s'agit de renseignements personnels, vous devez faire attention à ce que vous donnez, car ces renseignements pourraient être interceptés et utilisés de manière malveillante. » (Ontario – Traduction)

« Je suis sûr que ça se produit et que c'est une nécessité à des fins de protection. La question est de savoir la mesure dans laquelle le gouvernement est compétent et digne de confiance dans ce processus. Oui, j'imagine qu'il y a des règles, mais je ne les connais pas et je ne sais pas comment elles sont appliquées, ou si des gens les observent ou les utilisent à leur guise. » (Manitoba – Traduction)

« Ça me préoccupe, absolument. Une fois que des renseignements sont transmis, nous ne les contrôlons plus. Qu'est-ce que ça change de les transmettre? Au lieu de nous aider à nous protéger, c'est l'effet contraire qui se produit. » (Québec)

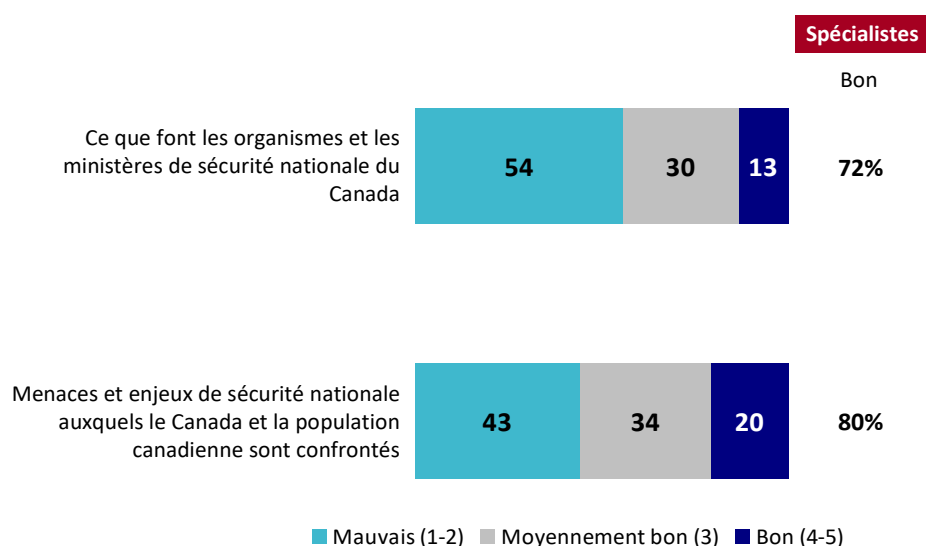
« Je crois qu'il a été annoncé au cours des deux dernières années que le Canada permettra aux services frontaliers américains d'accéder aux dossiers des Canadiens. Je pense que c'est mal. » (Nouvelle-Écosse – Traduction)

B. TRANSPARENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ NATIONALE

Connaissance des renseignements relatifs à la sécurité nationale

Une faible proportion de Canadiens croit avoir une bonne compréhension de ce que font les ministères et organismes de sécurité nationale du Canada, et des menaces auxquelles le Canada est confronté. Seuls 13 % d'entre eux se disent bien informés sur ce que font les ministères et organismes de sécurité nationale, tandis que plus de la moitié (54 %) se disent peu informés. Bien qu'une personne sur cinq (20 %) croie bien connaître les enjeux de sécurité nationale auxquels le Canada fait face, deux fois plus de répondants (43 %) considèrent leurs connaissances comme limitées.

Graphique 5 : Autoévaluation de la connaissance de la sécurité nationale



QT1A-T1B. Comment évalueriez-vous votre niveau de connaissance des domaines suivants.

Base : Grand public (n=2 000), spécialistes répondant par le biais du lien de source libre (n=95)

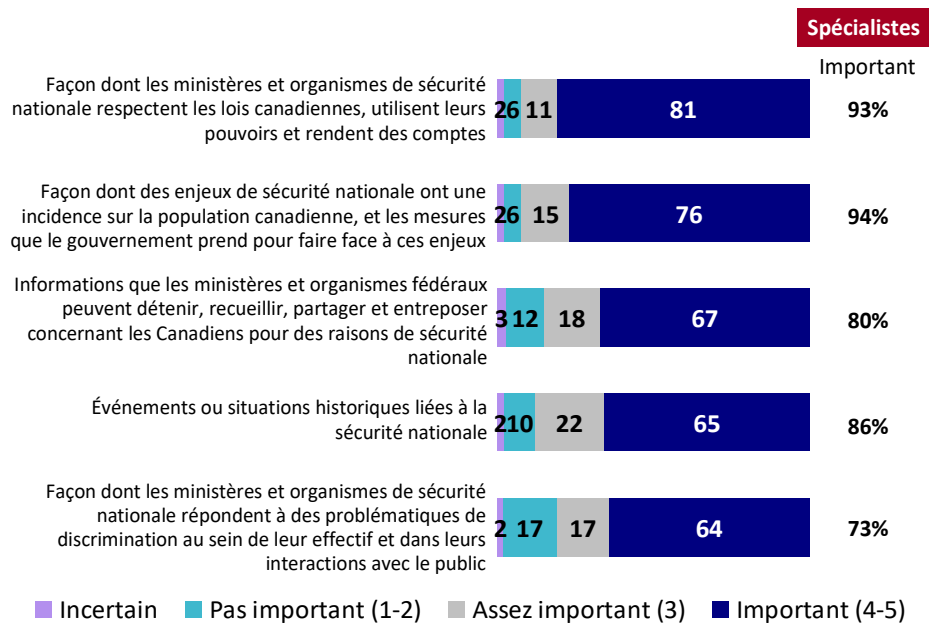
- Même si la proportion n'est toujours pas élevée, les Québécois sont plus enclins à croire bien connaître ce que font les ministères et organismes (17 %) et les menaces à la sécurité nationale qui pèsent sur le Canada (24 %). Les résidents de la Colombie-Britannique, cependant, sont plus susceptibles de considérer leurs connaissances comme faibles par rapport à ce que font les ministères et organismes (61 %), tandis que les résidents du Canada atlantique considèrent le plus souvent avoir des connaissances limitées (54 %).

- Les personnes handicapées sont également plus susceptibles que les autres de croire que leur niveau de connaissance est limité par rapport à l'utilisation des renseignements personnels par les ministères et organismes (61 %).
- Les gens nés à l'extérieur du pays sont un peu plus enclins que les autres répondants à se considérer comme bien informés dans ce domaine, bien que la proportion ne soit toujours pas élevée (19 %).

Importance de la transparence dans certains domaines de préoccupation

Les Canadiens accordent une grande importance à la transparence de l'information en matière de sécurité nationale. Quatre Canadiens sur cinq (81 %) croient qu'il est important que le gouvernement fournisse de l'information sur la façon dont les ministères et organismes respectent les lois canadiennes, utilisent leurs pouvoirs et rendent des comptes, alors que seuls 6 % estiment que ce n'est pas important. Trois répondants sur quatre (76 %) affirment que la transparence est importante quant à la façon dont les questions de sécurité nationale ont une incidence sur la population canadienne et à ce que le gouvernement fait pour aborder ces questions. Environ deux personnes sur trois estiment qu'il est important de rendre l'information disponible, sur les renseignements que le gouvernement peut posséder, recueillir et stocker à propos des Canadiens à des fins de sécurité nationale (67 %), sur les événements et situations historiques liés à la sécurité nationale (65 %) ou sur la façon dont les ministères et organismes de sécurité nationale répondent à des problématiques de discrimination au sein de leur effectif et dans leurs interactions avec le public (64 %). Les 95 spécialistes ayant participé au sondage par l'entremise du lien de source libre sont encore plus susceptibles de souligner l'importance de ces questions, bien que la proportion soit moindre en ce qui concerne le traitement des questions de discrimination dans la main-d'œuvre et d'interactions avec le public.

Graphique 6 : Importance de la transparence sur l'information relative à la sécurité nationale



Qt2a-e. À quel point est-il important pour le gouvernement du Canada de mettre de l'information à la disposition du public dans les domaines suivants?

Base : Grand public (n=2 000), spécialistes répondant par le biais du lien de source libre (n=95)

- Au sein du grand public, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de dire qu'il est important que de l'information soit disponible sur la façon dont les questions de sécurité nationale ont une incidence sur la population canadienne (80 %) et sur la façon dont les ministères responsables de la sécurité nationale répondent à des problématiques de discrimination (71 %).
- Les Canadiens âgés (plus de 65 ans) sont plus enclins à dire qu'il est important que de l'information soit disponible sur la façon dont les ministères traitent les enjeux de discrimination (70 %). Les jeunes Canadiens (moins de 35 ans) sont plus susceptibles de dire qu'il est important pour le gouvernement de mettre de l'information à la disposition du public sur les informations que les ministères et organismes fédéraux peuvent détenir (73 %).
- Les personnes ayant une formation universitaire sont plus susceptibles d'indiquer qu'il est important pour le gouvernement de mettre de l'information à la disposition du public sur la façon dont les ministères de la sécurité nationale respectent les lois canadiennes (86 %), sur la façon dont les ministères et organismes de sécurité nationale répondent à des

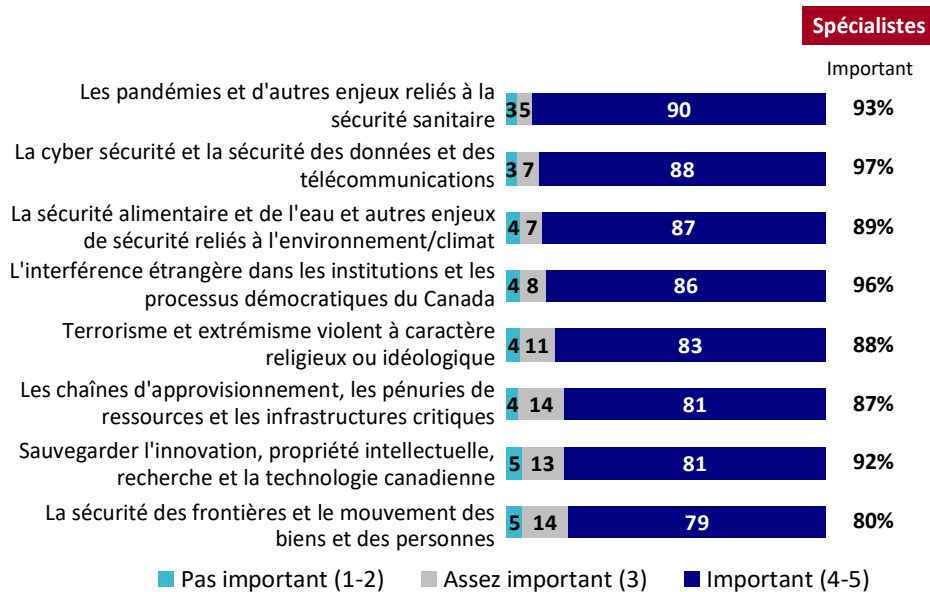
problématiques de discrimination (69 %) ou sur l'information que les ministères et organismes fédéraux peuvent détenir (73 %).

- Les gens qui s'identifient comme une minorité visible sont plus susceptibles de croire qu'il est important de mettre à la disposition du public les informations que les ministères et organismes fédéraux peuvent détenir (71 %).

Importance de fournir des informations sur diverses menaces

La plupart des Canadiens estiment qu'il est important que le gouvernement fournisse des renseignements aux Canadiens sur les enjeux et menaces liés à la sécurité nationale. Comme on pouvait s'y attendre, neuf personnes sur dix (90 %) disent qu'il est important de fournir des renseignements sur les pandémies et d'autres questions de santé. Environ la même proportion croit qu'il est important de fournir des informations sur la cybersécurité et la sécurité des données et des télécommunications (88 %), sur la sécurité alimentaire et de l'eau et d'autres enjeux de sécurité reliés à l'environnement ou au climat (87 %), ou sur l'ingérence étrangère dans les processus ou les institutions démocratiques (86 %). Un peu plus de huit répondants sur dix indiquent également qu'il est important que le gouvernement fournisse des informations sur le terrorisme et sur l'extrémisme à caractère idéologique ou religieux (83 %), sur les chaînes d'approvisionnement, les pénuries de ressources et les infrastructures critiques (81 %), et sur la protection de l'innovation, de la propriété intellectuelle, de la recherche et de la technologie (81 %). La sécurité des frontières et le mouvement des biens et des personnes sont considérés comme importants chez 79 % des Canadiens. Les résultats sont très semblables chez les spécialistes ayant participé à l'enquête parallèle, bien qu'ils soient encore plus élevés que ceux du grand public dans les domaines liés à la cybersécurité, à l'ingérence étrangère et à la protection de la propriété intellectuelle.

Graphique 7 : Importance de l'information sur diverses menaces



Qt3a-h. À quel point est-il important pour le gouvernement du Canada de fournir de l'information aux Canadiens et Canadiennes sur les enjeux et les menaces de sécurité nationale dans les domaines suivants?

Base : Grand public (n=2 000), spécialistes répondant par le biais du lien de source libre (n=95)

- Au sein du grand public, les femmes sont un peu plus susceptibles que les hommes de penser qu'il est important de fournir des renseignements sur l'environnement et sur le climat (91 %), sur les pandémies et d'autres problèmes de sécurité liés à la santé (92 %) et sur la sécurité frontalière (82 %).
- Les Canadiens de 65 ans ou plus et, dans certains cas, de 55 ans ou plus, sont plus susceptibles que leurs homologues plus jeunes de dire qu'il est important de fournir de l'information sur la plupart des aspects abordés : sécurité frontalière (91 %), sécurité des télécommunications et cybersécurité (92 %), pénuries dans la chaîne d'approvisionnement (88 %), protection de l'innovation (90 %), ingérence étrangère dans le processus démocratique du Canada (91 %), environnement ou climat (93 %), et pandémies ou autres problèmes de santé (94 %). Les moins de 35 ans sont les moins susceptibles de considérer la plupart d'entre eux comme importants.
- Les résidents du Canada atlantique sont moins enclins que le reste des Canadiens (82 %) à considérer l'information sur la cybersécurité comme importante. Les résidents du Manitoba et de la Saskatchewan ont moins tendance à accorder de l'importance à l'échange d'information sur les chaînes d'approvisionnement (76 %) sur ou les menaces liées à la sécurité alimentaire, à l'eau et à d'autres enjeux environnementaux (83 %), ce dernier étant

aussi jugé moins important en Alberta, mais plus important au Québec (92 %). Les résidents de l'Ontario sont plus susceptibles que ceux d'autres régions du pays de considérer l'information sur l'ingérence étrangère comme importante (89 %), contrairement aux résidents du Québec (79 %).

- Les personnes qui s'identifient comme une minorité visible sont moins susceptibles de dire qu'il est important de fournir des informations dans de nombreux domaines : terrorisme et extrémisme violent à caractère idéologique ou religieux (79 %), sécurité aux frontières (73 %), cybersécurité et sécurité des données et des télécommunications (83 %), pénuries dans la chaîne d'approvisionnement (76 %) et protection de l'innovation (75 %).

Résultats des entretiens

Lorsqu'interrogés sur l'enjeu de sécurité nationale qui les préoccupe le plus, les participants des entrevues citent notamment la cybersécurité, en partie « parce que tout est numérique et que tout se fait en ligne maintenant ». Pour l'un des participants, qui affirme très bien s'y connaître en matière d'enjeux de sécurité, la menace pour les sociétés canadiennes est la plus grave en raison de la vulnérabilité des biens et des pertes économiques de sociétés canadiennes attribuables à des cybermenaces. Quelques participants se disent plus préoccupés par la vulnérabilité de leurs informations personnelles aux cyberattaques, liées au vol d'identité, aux achats frauduleux ou à la gestion de données.

Quelques participants soulignent l'importance d'échanger des renseignements sur les menaces que des acteurs étrangers font peser sur le processus démocratique, mentionnant comme exemples les cybermenaces et l'ingérence russe dans les élections des États-Unis.

Certains participants, en particulier ceux qui ont exprimé des points de vue négatifs au cours du sondage sur des enjeux de sécurité, soulèvent des préoccupations au sujet d'une possible influence étrangère sur les Canadiens. Parmi les exemples fournis figurent la puissance croissante de la Chine et le manque de diplomatie dont elle fait preuve dans la détention de deux Canadiens sans procédure légale appropriée. Le Canada est perçu par ces participants comme faible et vulnérable sur la scène mondiale en raison de l'ingérence étrangère. Quelques participants s'inquiètent de la dépendance du Canada à des sociétés étrangères pour la fabrication d'articles, comme du matériel électronique muni d'une technologie de suivi potentielle, ou la production de vaccins.

D'autres évoquent la nécessité de renforcer les frontières au Canada et de mieux connaître les risques de sécurité que pourraient représenter les nouveaux arrivants.

Certains participants font part d'une préoccupation au sujet de la diminution des libertés personnelles des Canadiens, notamment en raison des mesures restrictives et des confinements visant à contrôler la pandémie de COVID-19, ou de nouvelles lois sur les armes à feu, qui augmentent l'interdiction de divers types d'armes à feu à usage personnel.

Quelques personnes mentionnent des préoccupations liées à l'extrémisme politique au Canada, à la menace de violence ou aux changements qui font que notre société est moins tolérante.

« La cybersécurité. Parce qu'il semble y avoir de plus en plus d'attaques. » (Québec)

« Je dirais les fuites ou le piratage de renseignements personnels, ou quelque chose comme ça. »
(Ontario – Traduction)

« Ces dernières années, on dirait qu'on accorde trop d'importance aux questions internationales, alors que les groupes [extrémistes de droite] peuvent passer inaperçus parce qu'ils sont actifs à l'échelle locale et qu'ils semblent inoffensifs avec leur discours s'articulant autour de la liberté d'expression. » (Alberta – Traduction)

« La liberté est la chose la plus importante à laquelle je puisse penser pour un État-nation. C'est quelque chose qui est en péril à cause des confinements. »
(Nouvelle-Écosse – Traduction)

« C'est plutôt difficile d'établir les priorités. Tous les enjeux sont étroitement liés. La plus grande menace est celle qui pèse sur notre démocratie et sur la Charte des droits et libertés ».
(Manitoba – Traduction)

« La Chine est un pays communiste, elle possède la plus grande puissance (militaire, économique, nucléaire, à tous points de vue) du monde et elle déteste maintenant le Canada. »
(Ontario – Traduction)

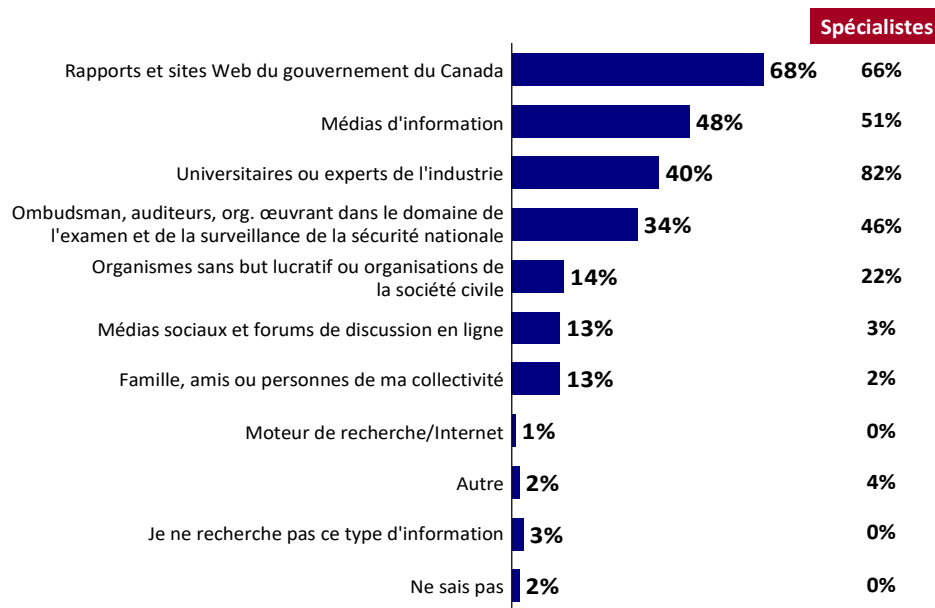
« Si vous ne vérifiez pas les antécédents comme il faut pendant une certaine période, peut-être dix, vingt ou trente ans, ça pousse probablement comme de la mauvaise herbe. Le problème se propage très rapidement, s'enracine profondément et il est très difficile de trouver où tout a commencé, comment l'éradiquer. Je crains que nous semions les graines du terrorisme local à un certain niveau. » (Nunavut – Traduction)

Sources d'information privilégiées sur la sécurité nationale

Lorsque l'on cherche à en savoir plus sur la sécurité nationale ou la recherche de renseignements précis sur une question de sécurité nationale, la majorité des Canadiens (68 %) feraient probablement confiance à des sites Web ou à des rapports du gouvernement. Près de la moitié déclare qu'elle ferait confiance aux médias d'information (48 %), et quatre personnes sur dix se tourneraient vers des universitaires ou des experts de l'industrie (40 %). Environ un répondant sur trois (34 %) se tournerait vers des ombudsmans, des auditeurs ou des organisations œuvrant dans le domaine de l'examen et de la surveillance de la sécurité nationale. Beaucoup moins de gens se tourneraient vers des organismes sans but lucratif ou des organisations de la société civile (14 %), des médias sociaux et des forums de discussion en ligne (13 %), ou encore vers des amis, des membres de leur famille et des gens de leur collectivité (13 %).

Les sources privilégiées sont en grande partie les mêmes chez les spécialistes, bien que les universitaires ou les experts de l'industrie soient plus souvent considérés comme de bonnes sources, contrairement aux médias sociaux, aux membres de la famille et aux amis.

Graphique 8 : Sources d'information privilégiées



QT4. Si vous souhaitez en savoir plus sur la sécurité nationale ou si vous recherchez des informations spécifiques liées à un enjeu de sécurité nationale, quelles sources est-il le plus susceptible que vous consultiez?

Base : Grand public (n=2 000), spécialistes répondant par le biais du lien de source libre (n=95)

- Au sein du grand public, les femmes (72 %) sont plus susceptibles que les hommes (65 %) de se fier à des sources gouvernementales.
- Les jeunes Canadiens (de moins de 35 ans) sont plus susceptibles que leurs homologues de compter sur des sources gouvernementales (75 %), des universitaires ou des experts de l'industrie (49 %), des organismes sans but lucratif ou des organisations de la société civile (19 %), ou des amis et des membres de la famille (17 %). Les Canadiens de plus de 65 ans sont plus susceptibles que les plus jeunes de mentionner les médias d'information (54 %) ou les ombudsmans, auditeurs ou organisations œuvrant dans le domaine de l'examen et de la surveillance de la sécurité nationale (46 %).
- À l'échelle régionale, les Québécois sont un peu plus susceptibles que les autres Canadiens de citer les médias d'information (52 %), et moins enclins à s'appuyer sur des sites Web ou des rapports du gouvernement (63 %). Les Albertains ont plus tendance à nommer les universitaires ou experts de l'industrie (49 %) que les autres Canadiens.
- Les Canadiens ayant fait des études universitaires sont plus susceptibles de citer les sources gouvernementales (74 %), les médias d'information (57 %), les universitaires ou les experts (54 %), ou encore les organismes sans but lucratif ou les organisations de la société civile (19 %).
- Les gens dont le revenu est plus élevé sont plus susceptibles d'avoir recours à des sites Web ou des rapports du gouvernement (71 % à 74 %), et de citer des universitaires ou des experts de l'industrie (53 %). Les Canadiens ayant un revenu familial inférieur à 40 000 dollars sont plus susceptibles que ceux ayant un revenu plus élevé de se fier à leurs amis et à des membres de leur famille (17 %).
- Les personnes qui s'identifient comme une minorité visible ont plus tendance que la population générale à compter sur les médias d'information (56 %) ou sur les médias sociaux (21 %). Les répondants autochtones sont plus enclins à se fier à leurs amis et à des membres de leur famille (22 %).

Résultats des entretiens

Les participants des entrevues qui déclarent bien connaître les enjeux de sécurité nationale décrivent différentes sources d'information. Ces participants affirment s'intéresser personnellement à la sécurité nationale et souvent lire des articles de fond sur le sujet. Les sources d'information variaient pour ces participants, qui expliquent que la recherche d'opinions et de sources d'information variées (gouvernement, nouvelles, revues, organisation non gouvernementales spécialisées) les aide à obtenir un point de vue éclairé.

Les participants qui ont exprimé des points de vue positifs au cours du sondage déclarent au moins avoir un niveau de connaissance moyennement bon lorsqu'il est question de questions de sécurité nationale. Ces participants, tout comme ceux qui affirment posséder

des connaissances limitées, ont tendance à dire qu'ils écoutent régulièrement les nouvelles et qu'ils prêtent attention à ce disent d'autres personnes, mais ne cherchent pas nécessairement à obtenir de l'information.

La plupart des participants qui ont exprimé des points de vue négatifs sur la sécurité nationale estiment ne pas bien connaître les mesures de sécurité nationale et croient qu'il est difficile de trouver des informations dignes de confiance ou impartiales. Aussi, ces participants sont d'avis que le gouvernement n'échange pas activement de l'information sur la sécurité nationale avec les Canadiens.

« Je suis moyennement informé. J'essaie de rester à jour. J'en sais probablement plus que d'autres, mais je ne suis pas un expert. Je recherche de l'information. Je visite des sites Web gouvernementaux, comme ceux du CST et du SCRS. Amnistie internationale. Des choses sur lesquelles l'OTAN travaille ». (Alberta – Traduction)

« Je consulte de nombreuses sources pour rester informé. Je suis titulaire d'un mineur en histoire militaire. C'est un genre de passe-temps. » (Nouvelle-Écosse – Traduction)

« Je suis bien informé. Médias d'information. Médias sociaux. C'est dans ma nature de rester au fait de l'évolution de la situation. » (Manitoba – Traduction)

« J'étais plus engagé et informé par le passé. Mais ce n'est pas une priorité absolue parce que j'ai d'autres intérêts et priorités. » (Île-du-Prince-Édouard – Traduction)

« Je pense qu'on est aussi bien informés que ce que le gouvernement attend de nous. »
(Nouvelle-Écosse – Traduction)

« Je me sens aussi bien informé que ce qu'on me permet. Je pense que le gouvernement nous en donne assez, mais il y a plus d'information que ce à quoi on a accès. »
(Ontario – Traduction)

« Je ne suis pas vraiment informé, surtout parce qu'on nous raconte n'importe quoi. On nous ne dit rien et on ne nous informe de rien. » (Manitoba – Traduction)

« J'ai l'impression que même si je voulais des renseignements, il y en a peu de disponibles sur le sujet. » (Québec)

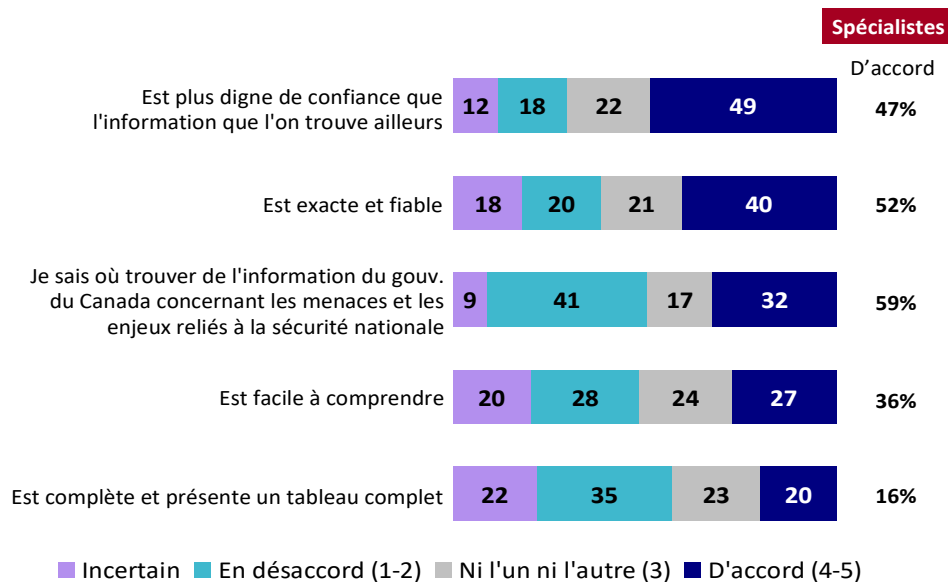
« Puisque j'ai fait peu de recherches sur ce sujet, je dirais que j'ai des connaissances générales. »

Perceptions à l'égard de l'information du gouvernement sur la sécurité nationale

Environ la moitié (49 %) des Canadiens conviennent que l'information publique provenant du gouvernement sur la sécurité nationale est plus digne de confiance que celle que l'on trouve ailleurs. Quatre personnes sur dix (40 %) conviennent que les renseignements gouvernementaux disponibles au public sont exacts et fiables. Un répondant sur trois (32 %) affirme savoir où trouver de l'information gouvernementale sur les questions et les menaces de sécurité nationale, bien que quatre personnes sur dix (41 %) déclarent le contraire. Un peu plus d'une personne sur quatre (27 %) est d'accord pour dire que l'information sur la sécurité nationale est facile à comprendre. Un répondant sur cinq (20 %) convient que l'information sur la sécurité nationale provenant du gouvernement du Canada est complète et présente un tableau complet, bien que 35 % ne soient pas d'accord.

Les résultats sont semblables chez les spécialistes, bien qu'ils soient plus susceptibles d'être d'accord pour dire qu'ils sont en mesure de trouver des renseignements qui sont fiables et faciles à comprendre.

Graphique 9 : Perceptions concernant les renseignements relatifs à la sécurité nationale



Qt5a-e. À quel point est-il important pour les ministères et organismes de sécurité nationale du Canada de faire ce qui suit pour mieux collaborer avec les Canadiens et Canadiennes sur des questions de sécurité nationale?

Base : Grand public (n=2 000), spécialistes répondant par le biais du lien de source libre (n=95)

- Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de ne pas être d'accord sur le fait que l'information provenant du gouvernement est complète et présente un tableau complet (39 % en désaccord) ou est exacte et fiable (23 % en désaccord).
- Les jeunes sont plus enclins à convenir que l'information du gouvernement sur la sécurité nationale est plus fiable que l'information trouvée ailleurs (54 %), qu'elle est exacte et fiable (52 %), qu'ils savent où trouver l'information du gouvernement (42 %) et que l'information est facile à comprendre (32 %). Les personnes âgées de 35 à 44 ans sont les moins susceptibles de dire qu'elles savent où trouver de l'information (47 % ne savent pas).
- Les gens qui ont fait des études universitaires ont plus confiance de pouvoir trouver de l'information (37 %) et ont plus tendance à croire que l'information issue de sources gouvernementales est plus fiable que les autres sources (54 %), et qu'elle est exacte et fiable (46 %).
- À l'échelle régionale, les résidents de l'Alberta (39 %) et de l'Ontario (36 %) sont plus susceptibles de convenir qu'elles savent où trouver de l'information. Les résidents du Canada atlantique sont plus enclins à convenir que l'information est complète et présente un tableau complet (29 %) et qu'elle est plus digne de confiance que l'information trouvée ailleurs (57 %). Les résidents de l'Alberta sont plus susceptibles d'être en désaccord sur le fait que l'information sur la sécurité nationale provenant du gouvernement est complète et présente un tableau complet (49 % en désaccord), est facile à comprendre (41 % en désaccord), est exacte et fiable (31 % en désaccord) ou est plus digne de confiance que l'information trouvée ailleurs (26 % en désaccord).
- Les gens qui s'identifient comme une minorité visible sont plus susceptibles de convenir qu'elle est plus digne de confiance que l'information trouvée ailleurs (61 %), qu'elle est exacte et fiable (55 %), qu'ils savent où trouver l'information (40 %), que l'information est facile à comprendre (36 %), ou que l'information est complète présente un tableau complet (30 %). La tendance est semblable chez les personnes nées à l'extérieur du Canada.

Résultats des entretiens

La plupart des participants croient que le gouvernement n'est pas entièrement transparent avec les Canadiens lorsqu'il est question d'enjeux de sécurité nationale. Ceux qui ont exprimé des points de vue négatifs dans le sondage ont tendance à dire que le gouvernement n'est pas ouvert ou honnête lorsqu'il est question d'enjeux de sécurité nationale. Toutefois, de nombreux participants sont d'avis qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que le gouvernement ne fournisse pas d'information sur certaines questions de sécurité nationale qui pourraient nuire à une opération en cours. La plupart des participants croient qu'il est important que le gouvernement transmette au public de l'information sur la sécurité nationale, en particulier sur les questions qui menacent activement les Canadiens, ainsi que sur la façon dont les Canadiens peuvent se protéger. En outre, les informations sur les anciennes questions de sécurité nationale devraient également être rendues publiques, selon certains participants.

« Il est important de tenir les citoyens informés pour des raisons de connaissance générale et pour avoir l'impression que le gouvernement fait quelque chose pour aider les citoyens. »

(Ontario – Traduction)

« Il est difficile d'être transparent sans tout raconter ce qui s'est passé. Il faudrait déclassifier certains renseignements qui n'ont pas besoin d'être classifiés ».

(Alberta – Traduction)

« Il faut faire comprendre aux citoyens les renseignements qu'ils peuvent transmettre et ceux qu'ils ne peuvent pas transmettre. Si les gens sont au courant de ça, ils n'auront pas l'impression que le gouvernement leur cache quoi que ce soit. » (Nunavut – Traduction)

« Il n'est pas du tout [transparent], mais il est extrêmement important d'informer le public pour établir un lien de confiance et pour éviter les spéculations généralisées. »

(Manitoba – Traduction)

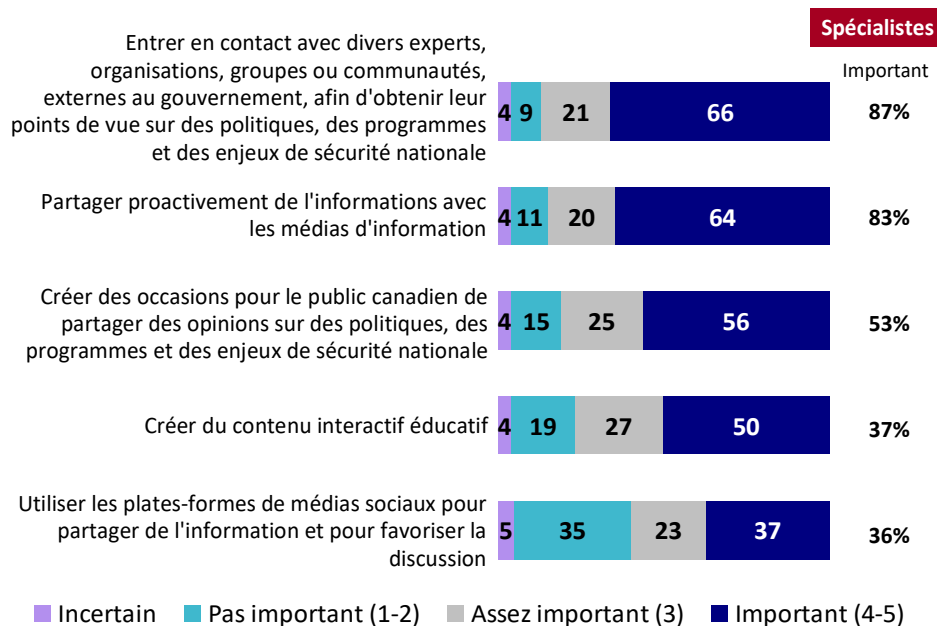
« Oui, c'est important de transmettre de l'information aux Canadiens, mais le gouvernement n'est honnête avec rien. » (Ontario – Traduction)

Méthodes de collaboration du public sur des questions de sécurité nationale

Deux Canadiens sur trois (66 %) estiment qu'il est important que les ministères et organismes de sécurité nationale du Canada entrent en contact avec divers experts, organisations, groupes ou communautés, externes au gouvernement afin d'obtenir leurs points de vue sur des politiques, des programmes et des enjeux de sécurité nationale. Presque la même proportion (64 %) croit qu'il est important que les ministères et organismes de sécurité nationale transmettent de façon proactive de l'information aux médias d'information. Plus de la moitié des répondants (56 %) estime qu'il est important de créer des occasions pour le public canadien transmettre des opinions sur des politiques, des programmes et des enjeux de sécurité nationale, et la moitié considère comme important de créer du contenu éducatif interactif. Des proportions égales estiment qu'il est important (37 %) et qu'il n'est pas important (35 %) d'utiliser les plateformes de médias sociaux pour transmettre de l'information et favoriser la discussion.

En comparaison, les spécialistes sont plus susceptibles de croire qu'il est important d'entrer en contact avec divers experts, organisations, groupes ou communautés, externes au gouvernement, afin d'obtenir leurs points de vue sur des politiques, des programmes et des enjeux de sécurité nationale, et de transmettre de façon proactive de l'information aux médias d'information. Ils sont moins positifs que les autres Canadiens au sujet du contenu éducatif interactif comme méthode de collaboration.

Graphique 10 : Importance des méthodes de collaboration du public



Qt6a-e. À quel point est-il important pour les ministères et organismes de sécurité nationale du Canada de faire ce qui suit pour mieux collaborer avec les Canadiens et Canadiennes sur des questions de sécurité nationale?

Base : Grand public (n=2 000), spécialistes répondant par le biais du lien de source libre (n=95)

- Au sein du grand public, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de dire qu'il est important de transmettre de façon proactive de l'information aux médias d'information (67 %) ou de créer du contenu éducatif interactif (54 %). Les hommes ont tendance à trouver les médias sociaux moins importants que les femmes.
- Les Canadiens âgés sont plus susceptibles de dire qu'il est important de communiquer avec diverses organisations (72 %), de créer des occasions pour le public de transmettre des opinions (63 %) ou de créer du contenu éducatif interactif (55 %). Les jeunes ont plus tendance à dire qu'il est important de transmettre de façon proactive de l'information aux

- médias d'information (69 %) ou d'utiliser les médias sociaux pour transmettre de l'information et favoriser la discussion (45 %), mais sont moins susceptibles de valoriser le contenu éducatif interactif (24 %).
- À l'échelle régionale, les Québécois sont plus susceptibles de dire qu'il est important de communiquer avec diverses organisations (74 %), de transmettre de façon proactive de l'information aux médias d'information (70 %), de créer des occasions pour le public de transmettre des opinions (63 %), de créer du contenu éducatif interactif (59 %) et d'utiliser des médias sociaux (41 %). Les gens des provinces de l'Ouest et des Territoires sont moins enclins à croire qu'il est important d'utiliser les plateformes de médias sociaux (de 40 % à 43 % disent que ce n'est pas important) et de transmettre de l'information aux médias d'information, bien que dans une moindre mesure (de 16 % à 20 % estiment que ce n'est pas important).
 - Les gens qui ont fait des études universitaires ont plus tendance à accorder de l'importance à la prise de contact avec divers experts, organisations, groupes ou communautés, externes au gouvernement (72 %) et à la transmission d'information aux médias d'information (70 %). Ils sont généralement moins enclins à accorder de l'importance à l'utilisation des médias sociaux (38 % y accordent peu d'importance), à la création de contenu interactif éducatif (23 %) ou à la création d'occasions pour que le public canadien transmette ses opinions (19 %).
 - Les membres d'une minorité visible sont plus susceptibles de dire qu'il est important d'entrer en contact avec diverses organisations (74 %), de créer du contenu éducatif interactif (61 %) et d'utiliser des médias sociaux (50 %).

Résultats des entretiens

Les participants des entrevues qui disent avoir un bon niveau de connaissance affirment que le gouvernement pourrait mieux informer les Canadiens sur les enjeux de sécurité nationale, notamment en rendant plus d'information disponible et en produisant de l'information accessible et compréhensible pour le grand public. Plusieurs participants croient que le gouvernement devrait communiquer davantage de renseignements aux Canadiens sur des questions de sécurité nationale, sur ce qu'il fait et sur les façons de trouver plus d'information par le biais de sources accessibles, comme des annonces dans des médias sociaux ou sur YouTube, ou sur un site Web du gouvernement. En général, les participants disent qu'ils feraient confiance à l'information sur la sécurité nationale de sites Web du gouvernement, ou du moins qu'ils s'attendraient à en trouver plus. Pour plusieurs d'entre eux, le gouvernement devrait en faire plus pour promouvoir l'importance de la sécurité nationale et pour sensibiliser davantage les Canadiens aux sources vers lesquelles ils peuvent se tourner pour en savoir plus à ce sujet.

« Il serait avisé que les Canadiens puissent trouver de l'information, principalement sur un site Web du GC, mais aussi par l'entremise des médias pour faire connaître et promouvoir ces renseignements.

» (Alberta – Traduction)

« Les Canadiens ordinaires ne savent pas vraiment où chercher. Les gens ont tendance à ne pas sortir des médias sociaux, ce qui pourrait être une occasion pour le GC de diffuser l'information. Les rapports doivent également être rédigés en termes simples. Ils sont produits dans les langues officielles du Canada, mais on devrait envisager de les produire dans d'autres langues pour faciliter l'accessibilité. (Alberta – Traduction)

« Je suppose qu'il n'y a que des communiqués de presse à ce sujet. C'est de cette façon que j'obtiens mes renseignements. Ça marcherait donc pour moi. »

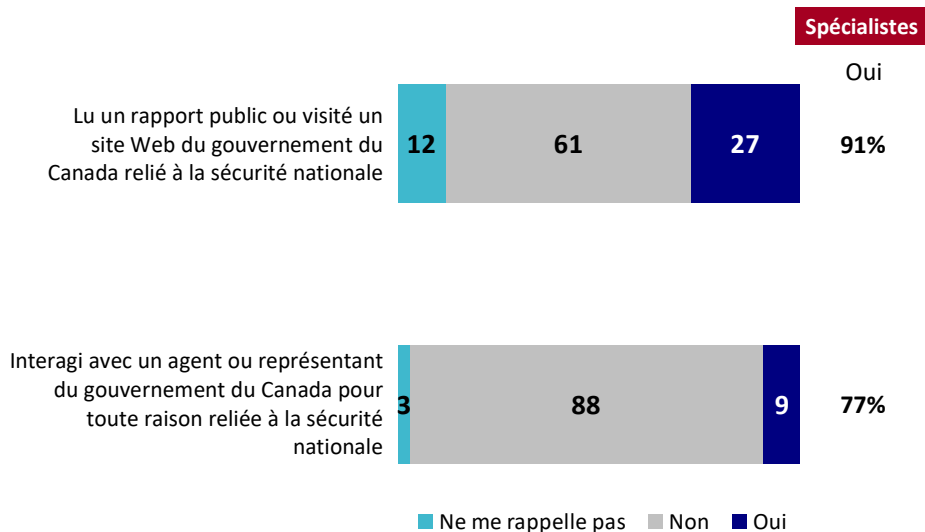
(Colombie-Britannique – Traduction)

« Ils pourraient faire plus de publicité dans les médias généraux, comme la radio et la télévision, et sur Internet, notamment sur YouTube. » (Ontario – Traduction)

Participation aux renseignements relatifs à la sécurité

Au cours des trois dernières années, environ un Canadien sur quatre (27 %) a visité un site Web du gouvernement ou lu un rapport public du gouvernement sur la sécurité nationale. Un peu moins d'une personne sur dix (9 %) a déjà interagi avec un représentant du gouvernement du Canada pour une raison liée à la sécurité nationale. Comme il fallait s'y attendre, les spécialistes de l'enquête parallèle déclarent avoir visité un site Web du gouvernement à ce sujet et sept sur dix ont interagi avec un représentant du gouvernement.

Graphique 11 : Participation des Canadiens à l'information relative à la sécurité nationale



QT7. Au cours des trois dernières années, avez-vous lu un rapport public ou visité un site Web du gouvernement du Canada relié à la sécurité nationale?

QT8. Avez-vous déjà interagi avec un agent ou représentant du gouvernement du Canada pour toute raison reliée à la sécurité nationale?

Base : Grand public (n=2 000), spécialistes répondant par le biais du lien de source libre (n=95)

- Les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'avoir cherché de l'information (31 % contre 23 %) et d'avoir interagi avec un représentant (12 % contre 6 %) pour des raisons de sécurité nationale.
- Les jeunes (40 %) sont plus susceptibles d'avoir visité un site Web ou lu un rapport public sur la sécurité nationale. Ceux âgés de plus de 55 ans sont moins enclins à l'avoir fait.
- Les résidents du Québec sont moins susceptibles d'avoir visité un site Web ou lu un rapport public (69 % ne l'ont pas fait). Les résidents de l'Ontario ont plus tendance à indiquer avoir interagi avec un représentant du gouvernement (12 %).
- Ceux qui ont fait des études secondaires (21 %) ou qui ont un faible revenu (moins de 40 000 \$, 23 %) sont moins susceptibles d'avoir visité un site Web ou lu un rapport public.
- Ceux qui s'identifient comme une minorité visible sont plus susceptibles d'avoir visité un site Web ou lu un rapport public (38 %).
- Les Canadiens qui disent avoir interagi avec un représentant du gouvernement (9 %) affirment que ces interactions ont été positives dans 64 % des cas. Voici quelques thèmes clés liés à la description de ces expériences :

- Environ une personne sur trois décrit le personnel en utilisant des mots comme « poli », « respectueux », « courtois », « attentif » et « agréable ».
- Environ un répondant sur cinq est d'avis que le personnel est professionnel et compétent ou qu'il s'y connaît.
- Environ une personne sur cinq déclare que l'information reçue était claire, bien expliquée et directe, ou que le personnel était honnête, réactif et consciencieux.
- La même proportion affirme que l'expérience a été positive simplement en raison de l'obtention du résultat souhaité (p. ex. le fait de trouver ou de recevoir des informations).
- Moins d'une personne sur neuf (18 %, ou 33 des 185 personnes ayant signalé une interaction) évoque une expérience négative lors de la prise de contact. Les raisons comprenaient le fait de ne pas pouvoir obtenir les renseignements recherchés (c.-à-d. renseignements manquants ou non pertinents), de ressentir une attitude raciste ou discriminatoire, de ne pas avoir accès à l'aide ou de se voir refuser de l'aide.

ANNEXES

A. DÉTAILS DE LA MÉTHODOLOGIE

Sondage

Le questionnaire du sondage a été mis au point en collaboration avec l'équipe des Associés de recherche EKOS et l'autorité chargée du projet. Le temps moyen requis pour répondre au sondage était de 15 minutes en ligne et de 20 minutes au téléphone. Le sondage a été mis à l'essai par 54 répondants (34 anglophones, 20 francophones), 34 fois en ligne et 20 fois au téléphone. Puisqu'aucun changement important n'a été apporté, ces cas ont été retenus dans l'échantillon final.

Les répondants du sondage en ligne étaient âgés de 18 ans et plus et ont été choisis au hasard. L'échantillon comprenait des répondants de toutes les provinces et tous les territoires, et l'enquête a été menée en français et en anglais, ainsi qu'à l'aide d'un lien accessible pour ceux qui utilisent un téléphone mobile ou une technologie de lecture d'écran. Tous les échantillons des sondages étaient issus du panel *Probit* des Associés de recherche EKOS, assemblé au moyen de la composition aléatoire pour échantillonnage à partir d'une base composée de personnes dotées d'un téléphone cellulaire ou filaire, ce qui offre un recoupement de l'ensemble des Canadiens munis d'un accès téléphonique. La répartition des participants recrutés lors du processus vise à refléter telle quelle la population actuelle du Canada (selon la définition de Statistique Canada). Ainsi, avec ses quelque 100 000 membres, le panel *Probit* peut être tenu comme représentatif de la population canadienne (c'est-à-dire qu'une population cible donnée comprise dans notre panel correspond de près à l'ensemble de la population), et il est donc possible de lui attribuer une marge d'erreur. Tous les ménages ou particuliers faisant partie de *Probit* sont d'abord joints au téléphone, la nature du panel leur est alors exposée en détail (tout comme notre ligne de conduite en matière de confidentialité) et des données démographiques sont recueillies. La situation du répondant est dès lors établie, selon le mode de communication à employer lors d'un sondage, c'est-à-dire téléphone filaire ou cellulaire (la communication devant se faire en ligne, au téléphone ou par la poste). Cette variable du « genre de service téléphonique » (cellulaire seulement, ligne terrestre seulement ou les deux), recueillie lors de la présélection, est utilisée pour créer l'échantillon de répondants utilisant un téléphone cellulaire seulement. Comme pour tout échantillon par composition aléatoire, les cas du panel *Probit* sont réputés pour former un échantillon probabiliste.

En tout, 2 000 cas ont été achevés dans l'échantillon prélevé entre le 19 janvier et le 2 février 2021. La marge d'erreur associée est de plus ou moins 2,2 pour cent, à un intervalle de confiance de 0,95 (soit 19 fois sur 20).

La collecte des données du sondage s'est faite dans le respect des normes du gouvernement lors de recherches sur l'opinion publique ainsi que de normes en vigueur dans l'industrie. Les Associés de recherche EKOS ont informé les répondants de leurs droits en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur l'accès à l'information*, tout en veillant à ce que ces droits soient protégés au cours de tout le processus de recherche. Les mesures suivantes ont donc été prises : informer les répondants du but de la recherche; nommer le ministère qui commanditait la recherche aussi bien que le fournisseur de la recherche; informer les répondants du fait que leur participation à l'étude était volontaire et que les renseignements qu'ils fourniraient seraient protégés en vertu des dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les données ayant été recueillies, chaque base de données a été vérifiée à des fins d'assurance de la qualité. Le codage a aussi été mené à terme. Les résultats du sondage ont été pondérés en fonction des données de Statistique Canada concernant l'âge, le sexe, le niveau de scolarité et la région afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus.

Des tableaux de données ont été créés pour chaque sondage afin d'isoler les résultats des principaux sous-groupes à utiliser dans l'analyse (p. ex. résultats de chaque segment d'âge, sexe et région).

Taux de réponse et biais de non-réponse

Le taux de réponse au sondage a été de 26 % (25 % dans l'échantillon prélevé en ligne et 33 % dans l'échantillon recueilli au téléphone). Il a été calculé en utilisant une formule élaborée par l'Association de la Recherche et de l'Intelligence Marketing en collaboration avec le gouvernement. En tout, 6 721 invitations ont été envoyées par courriel, dont 33 n'ont pu être distribués au destinataire, pour un échantillon valide de 6 639 cas. En tout, 1 630 cas valides ont été achevés et combinés à 12 autres membres jugés inadmissibles, ce qui a permis de créer le numérateur des réponses dans le calcul du taux de réponse de 24,7 %. Il y a eu 1 266 tentatives d'appels, dont 134 ont été jugés invalides, ce qui a donné un échantillon valide de 1 132 personnes. Parmi les répondants, 370 sondages ont été menés au téléphone, dont 7 étaient hors de portée (moins de 18 ans), pour un taux de réponse de 33,3 %.

	En ligne	Téléphone
Nombre total d'invitations (c)	6 721	1 266
Invalides	33	134
Total valide	6 639	1 132
Unités répondantes	1 642	377
Taux de réponse (R/(U+IS+R))	24,7 %	33,3 %

La comparaison de l'échantillon non pondéré avec les données du recensement de 2016 de Statistique Canada laisse entrevoir des sources d'un biais systématique semblable dans chacun des échantillons des sondages, conformément au modèle qui se dégage de la plupart des sondages à l'intention du grand public. Du point de vue du niveau de scolarité, les membres de l'échantillon des sondages sont un peu plus scolarisés que l'ensemble de la population puisque 32 % disent avoir un diplôme universitaire contre 23 % dans la population. Il y a aussi une sous-représentation de femmes (45 % comparativement à 51 % dans la population) et de Canadiens nés à l'extérieur du Canada dans chaque sondage (15 % contre 22 % dans la population). Comme décrit précédemment, chaque échantillon a été pondéré en fonction de l'âge, du niveau de scolarité, du sexe, et de la région.

Caractéristiques de l'échantillon

Voici les caractéristiques de l'échantillon de 2 000 répondants du grand public, recueilli par le biais du panel *Probit*. Tous les résultats se fondent sur des données pondérées, à l'exception des caractéristiques utilisées dans l'élaboration de la pondération.

Tableau 1 : Caractéristiques de l'échantillon

	TOTAL
<i>Genre (non pondéré)</i>	<i>n=2 000</i>
Homme	55 %
Femme	45 %
Autre	0 %
<i>Âge (non pondéré)</i>	<i>n=2 000</i>
Moins de 35 ans	23 %
35 à 44 ans	16 %
45 à 54 ans	19 %
55 à 64 ans	20 %
65 ans ou plus	23 %
<i>Région (non pondéré)</i>	<i>n=2 000</i>
Colombie-Britannique	14 %
Alberta	11 %
Saskatchewan et Manitoba	3 %
Ontario	38 %
Québec	23 %
Atlantique	2 %

	TOTAL
<i>Plus haut niveau de scolarité atteint (non pondéré)</i>	<i>n=2 000</i>
Diplôme d'études secondaires, l'équivalent ou moins	26 %
Certificat ou diplôme d'apprentissage enregistré, d'études collégiales ou de cégep	42 %
Diplôme universitaire (baccalauréat, formation postuniversitaire)	32 %
Je préfère ne pas répondre	1 %
<i>Revenu total du ménage l'année dernière avant impôts</i>	<i>n=2 000</i>
Moins de 40 000 \$	20 %
De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$	14 %
De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$	14 %
De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$	12 %
De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$	16 %
150 000 \$ ou plus	11 %
Je préfère ne pas répondre	11 %
<i>Êtes-vous né(e) au Canada?</i>	<i>n=2 000</i>
Oui	86 %
Non	14 %
<i>Année d'immigration ou de déménagement au Canada</i>	<i>n=293</i>
2010 ou plus tard	16 %
2000-2009	18 %
1980-1999	28 %
1960-1979	27 %
1959 ou avant	6 %
Je ne sais pas	1 %
Je préfère ne pas répondre	4 %
<i>Groupes d'équité</i>	<i>n=2 000</i>
Membre d'une minorité visible ou d'une communauté racialisée (c.-à-d. non caucasienne)	13 %
Personne handicapée (déficience à long terme ou récurrente telle que la vision, l'audition, la mobilité, l'apprentissage, le développement, la mémoire ou la santé mentale qui limite les activités quotidiennes)	12 %
Minorité religieuse ou confessionnelle	6 %
Autochtone (membre d'une Première Nation, Métis ou Inuit)	3 %
Aucune de ces réponses	68 %
Je ne sais pas	1 %
Je préfère ne pas répondre	3 %

	TOTAL
<i>Langue parlée à la maison</i>	<i>n=2000</i>
Anglais	79 %
Français	22 %
Autre	5 %
Je préfère ne pas répondre	1 %

B. QUESTIONNAIRE DU SONDAGE

WINTRO

Intro en ligne

Je vous remercie de prendre le temps de répondre à ce sondage sur des questions importantes de sensibilisation, de compréhension et de perception du public liées aux problèmes de sécurité nationale.

Aux fins de ce sondage, la « sécurité nationale » fait référence à la protection du territoire, du gouvernement, de l'économie, des personnes et des intérêts du Canada. Cela peut comprendre des enjeux liés aux menaces économiques, au terrorisme et à l'extrémisme violent, à l'espionnage, à la cybersécurité et à la démocratie.

Le sondage est mené pour le compte du gouvernement du Canada. Vous êtes libre de participer au sondage et toutes vos réponses demeureront confidentielles. Il vous faudra environ 15 minutes pour y répondre. Cette étude est gérée par les Associés de recherche EKOS en conformité avec les exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Afin de protéger la confidentialité des participants, les résultats ne seront pas communiqués de façon individuelle, mais par groupe de 20 personnes ou plus. Pour consulter notre politique de confidentialité, cliquez sur le lien « Politique de confidentialité » ci-dessous. Le sondage est enregistré auprès du service de vérification des recherches du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (CRIC).

Si vous quittez le sondage avant d'avoir terminé, vous pourrez y revenir plus tard au moyen de l'adresse URL et vous obtiendrez la page où vous étiez en quittant. Les réponses que vous aurez données jusque-là auront été sauvegardées.

Pour toute question sur la façon de répondre au sondage, veuillez téléphoner à EKOS, au 1-866-211-8881, ou par courriel, à l'adresse online@ekos.com. Nous vous remercions d'avance pour votre participation.

PINTRO

Intro au téléphone

Bonjour. Je m'appelle... et je travaille pour les Associés de recherche EKOS. Pourrais-je parler à _____?

Nous menons un sondage sur des questions importantes de sensibilisation, de compréhension et de perception du public liées aux problèmes de sécurité nationale. Aux fins de ce sondage, la « sécurité nationale » fait référence à la protection du territoire, du gouvernement, de l'économie, des personnes et des intérêts du Canada. Cela peut comprendre des enjeux liés aux menaces économiques, au terrorisme et à l'extrémisme violent, à l'espionnage, à la cybersécurité et à la démocratie.

Le sondage est mené pour le compte du gouvernement du Canada. Vous êtes libre de participer au sondage et toutes vos réponses demeureront confidentielles. Il vous faudra environ 15 minutes pour y répondre. Cette étude est gérée par les Associés de recherche EKOS en conformité avec les exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Afin de protéger la confidentialité des participants, les résultats ne seront pas communiqués de façon individuelle,

mais par groupe de 20 personnes ou plus. Le sondage est enregistré auprès du service de vérification des recherches du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (CRIC). Puis-je commencer?

PRIV

Cet appel peut être enregistré pour contrôle de la qualité ou formation.

QAGE

En quelle année êtes-vous né(e)?

Année :	77
2003 ou plus récent	98
Je préfère ne pas répondre	99

QAGE1

Puis-je vous situer votre âge dans l'une des catégories d'âge générales suivantes?

Moins de 18 ans	98=
Entre 18 et 24 ans	1
Entre 25 et 34 ans	2
Entre 35 et 44 ans	3
Entre 45 et 54 ans	4
Entre 55 et 64 ans	5
65 ans ou plus	6
Je préfère ne pas répondre	99

QGENDR

Êtes-vous...

Homme	1
Femme	2
Je préfère me décrire comme :	77
Je préfère ne pas répondre	99

QPOSTC

Quels sont les trois premiers caractères de votre code postal?

77	77
Je préfère ne pas répondre	99

QREGION

Dans quelle province ou territoire habitez-vous?

Colombie-Britannique	1
Alberta	2
Saskatchewan	3
Manitoba	4
Ontario	5
Québec	6
Nouveau-Brunswick	7
Nouvelle-Écosse	8
Île-du-Prince-Édouard	9

Terre-Neuve-et-Labrador	10
Yukon	11
Territoires du Nord-Ouest	12
Nunavut	13
Je préfère ne pas répondre	99

PRET1

Les ministères et organismes du gouvernement du Canada partagent de l'information entre eux afin de cerner les menaces à la sécurité nationale, de les comprendre et d'y réagir. Votre participation à ce sondage aidera le gouvernement à mieux comprendre les points de vue du public sur le partage d'information et sur la sécurité nationale. Dans cette section du sondage, les questions portent sur vos connaissances des processus auxquels le gouvernement du Canada a recours pour partager de l'information à des fins de sécurité nationale, et sur votre niveau de confiance dans ces processus.

Comment évalueriez-vous votre niveau de connaissance des domaines suivants?

T1A

Ce que font les organismes et les ministères de sécurité nationale du Canada.

Très mauvais 1	1
Légèrement bon 2	2
Moyennement bon 3	3
Assez bon 4	4
Très bon 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T1B

Menaces et enjeux de sécurité nationale auxquels le Canada et la population canadienne sont confrontés.

Très mauvais 1	1
Légèrement bon 2	2
Moyennement bon 3	3
Assez bon 4	4
Très bon 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

Q1A

Les lois canadiennes sur le partage d'information à des fins de sécurité nationale.

Très mauvais 1	1
Légèrement bon 2	2
Moyennement bon 3	3
Assez bon 4	4
Très bon 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

Q1B

Les lois canadiennes en matière de protection des renseignements personnels.

Très mauvais 1	1
Légèrement bon 2	2
Moyennement bon 3	3

Assez bon 4	4
Très bon 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

Q1C

La *Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité du Canada* (Cette loi permet aux ministères et organismes du gouvernement du Canada de partager des renseignements entre eux afin de protéger le Canada contre des menaces à la sécurité nationale)

Très mauvais 1	1
Légèrement bon 2	2
Moyennement bon 3	3
Assez bon 4	4
Très bon 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

Q1D

Les organismes d'examen et de surveillance de la sécurité nationale du Canada, qui sont chargés d'examiner les activités du gouvernement du Canada en matière de sécurité nationale et de renseignement (p. ex. l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement ou le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement).

Très mauvais 1	1
Légèrement bon 2	2
Moyennement bon 3	3
Assez bon 4	4
Très bon 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

PREQ2

À quel point avez-vous confiance que...?

Q2A

Le gouvernement du Canada a la capacité de réagir efficacement aux menaces à la sécurité nationale (p. ex. terrorisme, espionnage, ingérence étrangère, etc.)

Pas du tout confiance 1	1
Un peu confiance 2	2
Moyennement confiance 3	3
Assez confiance 4	4
Tout à fait confiance 5	5
Je ne sais pas	98
Je préfère ne pas répondre	99

Q2B

Le gouvernement du Canada protège les renseignements personnels des Canadiens et des Canadiennes qu'il a en sa possession

Pas du tout confiance 1	1
Un peu confiance 2	2
Moyennement confiance 3	3
Assez confiance 4	4
Tout à fait confiance 5	5
Je ne sais pas	98

Je préfère ne pas répondre 99

Q2C

Le gouvernement du Canada dispose des outils dont il a besoin pour partager de l'information afin de réagir aux menaces à la sécurité nationale

Pas du tout confiance 1	1
Un peu confiance 2	2
Moyennement confiance 3	3
Assez confiance 4	4
Tout à fait confiance 5	5
Je ne sais pas	98
Je préfère ne pas répondre	99

Q2D

Le gouvernement du Canada partage de l'information de façon responsable afin de réagir aux menaces à la sécurité nationale (c'est-à-dire, partage de l'information seulement quand c'est raisonnablement nécessaire).

Pas du tout confiance 1	1
Un peu confiance 2	2
Moyennement confiance 3	3
Assez confiance 4	4
Tout à fait confiance 5	5
Je ne sais pas	98
Je préfère ne pas répondre	99

Q2E

Les organismes d'examen et de surveillance de la sécurité nationale du Canada rendent le gouvernement du Canada plus responsable en matière de partage d'information visant à réagir aux menaces à la sécurité nationale

Pas du tout confiance 1	1
Un peu confiance 2	2
Moyennement confiance 3	3
Assez confiance 4	4
Tout à fait confiance 5	5
Je ne sais pas	98
Je préfère ne pas répondre	99

PREQ3

À quel point avez-vous confiance dans le gouvernement du Canada en ce qui a trait au partage, de manière légale, de vos renseignements personnels pour des raisons de sécurité nationale avec...?

Q3A

Au sein du gouvernement du Canada

Pas du tout confiance 1	1
Un peu confiance 2	2
Moyennement confiance 3	3
Assez confiance 4	4
Tout à fait confiance 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

Q3B

Une organisation privée ou non gouvernementale	
Pas du tout confiance 1	1
Un peu confiance 2	2
Moyennement confiance 3	3
Assez confiance 4	4
Tout à fait confiance 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

Q3C

Un gouvernement ou une entité étrangère	
Pas du tout confiance 1	1
Un peu confiance 2	2
Moyennement confiance 3	3
Assez confiance 4	4
Tout à fait confiance 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

Q4

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec cet énoncé : je crois que le gouvernement du Canada devrait avoir plus de pouvoirs en matière de partage d'information, même aux dépens de mes droits relatifs à la vie privée, afin de mieux faire face aux menaces à la sécurité nationale.

Totalement en désaccord 1	1
Plutôt en désaccord 2	2
Ni d'accord ni en désaccord 3	3
Plutôt d'accord 4	4
Tout à fait d'accord 5	5
Je ne sais pas	98
Je préfère ne pas répondre	99

PRET2

Dans cette section du sondage, nous vous posons des questions afin d'aider le gouvernement du Canada à mieux comprendre vos besoins et vos attentes en matière d'information concernant les enjeux et transparence dans le domaine de la sécurité nationale. Votre contribution aidera à façonner les efforts du gouvernement du Canada pour rendre plus d'informations sur la sécurité nationale accessibles au public.

À quel point est-il important pour le gouvernement du Canada de mettre de l'information à la disposition du public dans les domaines suivants?

T2A

Façon dont les ministères et organismes de sécurité nationale répondent à des problématiques de discrimination au sein de leur effectif et dans leurs interactions avec le public.

Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5

Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T2B

Façon dont des enjeux de sécurité nationale ont une incidence sur la population canadienne, et les mesures que le gouvernement prend pour faire face à ces enjeux.

Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T2C

Façon dont les ministères et organismes de sécurité nationale respectent les lois canadiennes, utilisent leurs pouvoirs et rendent des comptes.

Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T2D

Événements ou situations historiques liées à la sécurité nationale.

Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T2E

Informations que les ministères et organismes fédéraux peuvent détenir, recueillir, partager et entreposer concernant les Canadiennes et Canadiens pour des raisons de sécurité nationale

Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

PRET3

À quel point est-il important pour le gouvernement du Canada de fournir de l'information aux Canadiens et Canadiennes sur les enjeux et les menaces de sécurité nationale dans les domaines suivants?

T3A

Terrorisme et extrémisme violent à caractère religieux ou idéologique	
Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T3B

La sécurité des frontières et le mouvement des biens et des personnes	
Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T3C

La cyber sécurité et la sécurité des données et des télécommunications	
Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T3D

Les chaînes d'approvisionnement, les pénuries de ressources et les infrastructures critiques	
Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T3E

Sauvegarder l'innovation, la propriété intellectuelle, la recherche et la technologie canadienne	
Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T3F

L'interférence étrangère dans les institutions et les processus démocratiques du Canada	
Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T3G

La sécurité alimentaire et de l'eau et d'autres enjeux de sécurité reliés à l'environnement ou au climat	
Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T3H

Les pandémies et d'autres enjeux reliés à la sécurité sanitaire	
Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T4 [1,3]

Si vous souhaitez en savoir plus sur la sécurité nationale ou si vous recherchez des informations spécifiques liées à un enjeu de sécurité nationale, quelles sources est-il le plus susceptible que vous consultiez?

Choisissez un maximum de trois réponses	
Médias d'information	1
Médias sociaux et forums de discussion en ligne	2
Rapports et sites Web du gouvernement du Canada	3
Famille, amis ou personnes de ma collectivité	4
Universitaires ou experts de l'industrie	5
Organismes sans but lucratif ou organisations de la société civile	6
Ombudsman, auditeurs ou organisations œuvrant dans le domaine de l'examen et de la surveillance de la sécurité nationale	7
Autre réponse (préciser)	77
Je ne recherche pas ce type d'information	98
Je ne sais pas	99

PRET5

À quel point êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :

T5A

Je sais où trouver de l'information du gouvernement du Canada concernant les menaces et les enjeux reliés à la sécurité nationale.

Totalement en désaccord 1	1
Plutôt en désaccord 2	2
Ni d'accord ni en désaccord 3	3
Plutôt d'accord 4	4
Tout à fait d'accord 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T5B

L'information sur la sécurité nationale provenant du gouvernement du Canada est facile à comprendre.

Totalement en désaccord 1	1
Plutôt en désaccord 2	2
Ni d'accord ni en désaccord 3	3
Plutôt d'accord 4	4
Tout à fait d'accord 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T5C

L'information sur la sécurité nationale provenant du gouvernement du Canada est exacte et fiable.

Totalement en désaccord 1	1
Plutôt en désaccord 2	2
Ni d'accord ni en désaccord 3	3
Plutôt d'accord 4	4
Tout à fait d'accord 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T5D

L'information sur la sécurité nationale provenant du gouvernement du Canada est complète et présente un tableau complet.

Totalement en désaccord 1	1
Plutôt en désaccord 2	2
Ni d'accord ni en désaccord 3	3
Plutôt d'accord 4	4
Tout à fait d'accord 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T5E

L'information sur la sécurité nationale provenant du gouvernement du Canada est plus digne de confiance que l'information que l'on trouve ailleurs.

Totalement en désaccord 1	1
Plutôt en désaccord 2	2
Ni d'accord ni en désaccord 3	3
Plutôt d'accord 4	4
Tout à fait d'accord 5	5

Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

PRET6

À quel point est-il important pour les ministères et organismes de sécurité nationale du Canada de faire ce qui suit pour mieux collaborer avec les Canadiens et Canadiennes sur des questions de sécurité nationale?

T6A

Créer des occasions pour le public canadien de partager des opinions sur des politiques, des programmes et des enjeux de sécurité nationale.

Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T6B

Entrer en contact avec divers experts, organisations, groupes ou communautés, externes au gouvernement, afin d'obtenir leur points de vue sur des politiques, des programmes et des enjeux de sécurité nationale.

Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T6C

Créer du contenu interactif éducatif.

Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T6D

Partager proactivement de l'informations avec les médias d'information.

Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T6E

Utiliser les plates-formes de médias sociaux pour partager de l'information et pour favoriser la discussion.

Pas du tout important 1	1
Un peu important 2	2
Moyennement important 3	3
Assez important 4	4
Très important 5	5
Incertain(e)	98
Je préfère ne pas répondre	99

T7

Au cours des trois dernières années, avez-vous lu un rapport public ou visité un site Web du gouvernement du Canada relié à la sécurité nationale?

Oui	1
Non	2
Je ne me rappelle pas	99

T8

Avez-vous déjà interagi avec un agent ou représentant du gouvernement du Canada pour toute raison reliée à la sécurité nationale?

Oui	1
Non	2
Je ne me rappelle pas	99

T8B

D'après ce dont vous vous souvenez, cette expérience a-t-elle été négative ou positive? Pourquoi?

Positive (veuillez vous expliquer)	1
Négative (veuillez vous expliquer)	2
Je ne me rappelle pas	98
Je préfère ne pas répondre	99

QEDUC

Les prochaines questions ne seront utilisées qu'à des fins statistiques.

Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez terminé?

Moins d'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	1
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	2
Apprentissage enregistré ou autre certificat ou diplôme de métiers	3
Collège, CÉGEP ou autre certificat ou diplôme non universitaire	4
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au niveau de baccalauréat	5
Baccalauréat	6
Diplôme d'études supérieures au niveau de baccalauréat	7
Je préfère ne pas répondre	99

QINC

Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux le revenu total de votre ménage l'année dernière avant impôts de toutes les sources pour tous les membres du ménage?

Moins de 20 000 \$	1
20 000 \$ et un peu moins de 40 000 \$	2
40 000 \$ et un peu moins de 60 000 \$	3
60 000 \$ et un peu moins de 80 000 \$	4
80 000 \$ et un peu moins de 100 000 \$	5
100 000 \$ et un peu moins de 150 000 \$	6
150 000 \$ et plus	7
Je préfère ne pas répondre	99

QBORN

Êtes-vous né(e) au Canada?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	98
Je préfère ne pas répondre	99

QBORN B

En quelle année êtes-vous déménagé(e) ou avez-vous immigré au Canada pour la première fois?

Année :	77
Je ne sais pas	98
Je préfère ne pas répondre	99

QMINOR [1,5]

Est-ce que vous considérez faire partie de l'un ou l'autre des groupes suivants?

Choisissez toutes les réponses pertinentes	
Minorité visible ou communauté racialisée (c.-à-d. non caucasienne)	1
Autochtone (Premières Nations, métis ou inuit)	2
Une personne handicapée (déficience à long terme ou récurrente telle que la vision, l'audition, la mobilité, l'apprentissage, le développement, la mémoire ou la santé mentale qui limite les activités quotidiennes)	3
Minorité religieuse ou confessionnelle	4
Aucune de ces réponses	97
Je ne sais pas	98
Je préfère ne pas répondre	99

QLANG [1,3]

Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

Choisissez toutes les réponses pertinentes	
Anglais	1
Français	2
Autre réponse (préciser)	77
Je préfère ne pas répondre	99

QCONSENT

Nous menons une série d'entretiens téléphoniques d'une durée de 20 à 30 minutes pour discuter davantage des besoins d'information et des endroits où les Canadiens recherchent de l'information sur la sécurité nationale, ainsi que des points de vue sur le partage de l'information et la transparence de l'information en matière de sécurité nationale. Il ne nécessite pas que vous ayez des connaissances spécifiques. Nous offrons un incitatif de 50 dollars pour participer à ce volet supplémentaire. Souhaitez-vous participer à cet entretien de suivi?

Oui	1
Non	2
Nom :	1
Courriel :	1
Téléphone :	1
Ext.	1

THNK

Voilà toutes les questions que nous avons à vous poser. Merci d'avoir pris le temps de répondre à notre sondage. Nous vous en sommes très reconnaissants. Vos réponses ont été enregistrées et vous pouvez maintenant fermer la fenêtre de votre navigateur.

C. GUIDE D'ENTRETIEN

Le gouvernement du Canada a confié aux Associés de recherche EKOS le mandat de recueillir de l'information sur la sensibilisation, la compréhension et la perception du public à l'égard de questions de sécurité nationale. Cette recherche contribuera aux initiatives du gouvernement fédéral qui visent à : améliorer la transparence de la sécurité nationale dans les domaines qui comptent le plus pour les Canadiens; accroître la confiance du public dans le partage d'information sur la sécurité nationale, tant entre les organismes fédéraux qu'avec le public; et accroître la confiance du public dans la capacité du gouvernement à maintenir la sécurité du Canada tout en protégeant les droits et libertés des Canadiens.

Dans le cadre de cette étude, EKOS organise une série d'entretiens en tête-à-tête avec des Canadiens. Les entretiens devraient durer entre 20 et 30 minutes. Votre participation est volontaire et votre confidentialité sera protégée. Aucune information pouvant révéler directement ou indirectement votre identité ne sera transmise ou publiée sans l'obtention préalable de votre consentement. Toutefois, l'entretien sera enregistré pour permettre à l'enquêteur de préparer des notes sommaires. L'enregistrement sera détruit lorsque le projet prendra fin.

D'abord, j'aimerais m'assurer que vous ne travaillez pas actuellement pour le Gouvernement du Canada, ni que vous y avez travaillé dans le passé (confirmez).

TRANSPARENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ NATIONALE

Aux fins de cette discussion, la « sécurité nationale » fait référence à la protection du territoire, du gouvernement, de l'économie, des personnes et des intérêts du Canada. Cela peut comprendre des enjeux liés aux menaces économiques, au terrorisme et à l'extrémisme violent, à l'espionnage, à la cybersécurité et à la démocratie.

1. Quel enjeu de sécurité nationale vous préoccupe le plus? Pourquoi?
2. Pensez-vous être bien informé(e) sur les questions de sécurité nationale? Pourquoi ou pourquoi pas?
 - a. Où obtenez-vous la plupart de vos renseignements?
 - b. Avez-vous déjà recherché activement des informations ou laissez-vous l'information venir à vous? De quelles façons?

- c. Que pourrait faire le gouvernement du Canada pour mieux vous informer des questions de sécurité nationale?
3. Pensez-vous que le gouvernement du Canada est transparent avec les Canadiens dans ses explications touchant les questions de sécurité nationale? Pourquoi ou pourquoi pas?
 - a. Est-il important que le gouvernement du Canada partage des renseignements sur la sécurité nationale avec le public? Pourquoi?
 - b. Y a-t-il des domaines de la sécurité nationale sur lesquels vous vous attendriez à obtenir plus d'information ou moins d'information? Quels domaines? Pourquoi?

PARTAGE D'INFORMATION

4. Avez-vous des préoccupations par rapport au fait que le gouvernement du Canada partage des renseignements personnels pour des raisons de sécurité nationale? Pourquoi?
5. Pourquoi pensez-vous que le gouvernement du Canada partage des renseignements personnels avec d'autres institutions gouvernementales ou avec des gouvernements étrangers à des fins de sécurité nationale?
6. Votre confiance dans la capacité du gouvernement du Canada de réagir aux menaces à la sécurité nationale a-t-elle augmenté, diminué ou est-elle restée la même depuis le début de la pandémie de la COVID-19?
 - a. Pourquoi donc? Pouvez-vous fournir des exemples?

CONCLUSION

7. Avez-vous d'autres réflexions sur l'approche du gouvernement du Canada à l'égard de la transparence ou du partage d'information en matière de sécurité nationale, y compris des façons de les améliorer?

Merci de votre participation